N° 3355. — XIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Dimanche 15 Novembre 1891.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1891

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	—	9 18	10 42	12 12	2 00	3 32	5 44	7 27	10 52
Morteau	—	—	9 18	10 42	—	2 00	—	5 44	7 27	10 52
Besançon	—	—	9 18	10 42	—	2 00	—	5 44	—	10 52
Brenets au Locle	—	—	8 46	—	11 30	1 31	3 03	5 12	6 57	10 10
Les Ponts	—	8 20	—	—	1 35	4 55	—	9 20	—	* Dimanches et Fêtes
Neuchâtel	—	—	9 26	12 16	3 22	5 36	—	9 27	—	
Genève	—	—	9 26	12 16	3 22	5 36	—	9 27	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	*10 15	
Berne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 35	9 35	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 35	9 35	—	

Du 1er Octobre 1891

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	—	7 30	9 35	11 20	12 25	2 03	3 32	5 44	7 40	9 40
Morteau	—	7 30	9 35	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
Besançon	—	7 30	9 35	—	12 25	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	8 00	—	10 10	12 56	2 28	4 12	6 17	8 10	10 32
Les Ponts	—	9 30	—	—	—	2 05	6 15	—	9 42	* Dimanches et Fêtes
Neuchâtel	5 47	—	9 26	—	*12 22	2 09	—	5 55	7 35	
Genève	5 47	—	9 26	—	—	2 09	—	5 55	7 35	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	
Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— SAMEDI 14 NOVEMBRE 1891 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 15 novembre. — Pharmacie **Boisot**, Fritz Courvoisier, 9; *ouverte jusqu'à 10 heures du soir.*

Ancienne Brasserie Knutti. — Tous les jours grand concert et productions de la famille de Nains russe. (Voir aux annonces.)

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte) — Réunion, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, au Collège de l'Abeille.

La Mutuelle (Société de secours en cas de maladie). — Comité, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, au Café de la Place.

Groupe d'épargne « Economie ». — Réunion mensuelle, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, ancien Café Froidevaux, 1er étage.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, au local.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grütli. — Répétition générale, samedi 14, à 8 ¼ du soir, au local.

Société fédérale de gymnastique Ancienne Section. — Assemblée générale, samedi 14, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Assemblée générale règlementaire, samedi 14, à 8 ¼ h. du soir, à l'Hôtel-de Ville.

Brasserie du Square. — Grande représentation de prestidigitation donnée par La Mi-Ki, conjuror canadien, samedi et dimanche, à 8 ½ h. du soir.

Tombola de l'Orphéon. — Exposition des lots, du 14 au 23 novembre, au Foyer du Casino. — Samedi 14, dès 8 h. du soir : Grand concert donné par la *Fanfare Montagnarde*. — Lundi 16, dès 8 h. du soir : Concert donné par l'orchestre des amis avec le concours de M. Tony, comique.

Travailleurs. — Distribution ordinaire, dimanmanche 15, au local (Progrès 75).

Brasserie Hauert. — Concert-apéritif donné par l'orchestre *La Renaissance*, dimanche 15, à 10 h. du matin.

Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 15, à 1 ½ h. après midi, au local.

Club des Frisés. — Réunion, dimanche 15, à 1 h. après midi, au local.

Pipe-Club. — Réunion, dimanche 15, à 1 ¼ h. après midi, au local.

Bel-Air. — Grand concert donné par l'orchestre *L'Espérance*, dimanche 15, à 2 ½ h. après midi.

Ancien Restaurant des Armes-Réunies. — Grand concert donné par l'orchestre des Amis, avec le concours de M. Toni, comique en tous genres, dimanche 15, dès 2 h. après midi.

Théâtre. — Direction de M. Laclaindière. — Dimanche 15, à 2 ½ h. : Matinée. Dernière représentation de *Madame Favart*, opérette en 3 actes. — Dès 7 ¾ h. du soir : *Jeanne D'Arc*, drame lyrique historique en 3 actes.

Gibraltar. — Soirée dansante, dimanche 15, dès 7 heures.

Société de Tempérance. — Réunions publiques, dimanche 15, à 2 h. après midi, au nouveau local, Gibraltar 11, et à 8 h. du soir, à Siloé (Demoiselle 73).

Evangélisation populaire. — Réunions publiques, dimanche 15, à 2 ½ h. après midi et à 8 h. du soir; lundi 16, à 8 h. du soir (Serre 38.)

Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Sonntag, Nachmittags 4 Uhr : Deutscher Gottesdienst.
— Montag, Abends 8 ½ Uhr : Männer und Jünglingsverein.

Club des Gob'-Quilles. — Réunion, lundi 16, à 8 ½ h. du soir, au Quillier.

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 16, à 8 ½ h. précises du soir, à l'Amphithéâtre. — Par devoir.

Nouveautés littéraires

M. Philippe Godet a — une fois de plus — bien mérité de la littérature de la Suisse française, puisqu'il a réuni en un volume quatre nouvelles de Bachelin, éparses dans des revues : *La maison d'Erasme*, *Toujours tout droit*, *Un Idiot*, *Un Soldat* (1).

Dans une lettre écrite à Bachelin le 28 février 1884, par M. Edouard Charton, directeur d'une des plus importantes revues parisiennes, le *Magasin pittoresque*, ce dernier se plaignait que rien ne fût plus rare, de nos jours, que la littérature « saine, sincère et fortifiante », et il félicitait à juste titre l'auteur de *Jean-Louis* pour ses « belles et honorables prédications laïques ».

Selon son propre témoignage, Bachelin ne contait que lorsqu'un sujet lui avait été fourni, non par l'imagination, mais par les faits. Que nous rappelle-t-il dans les quatre narrations rééditées par les soins de M. Godet ? Les droits imprescriptibles du Devoir qui triomphe de l'amour coupable, de l'égoïsme et de l'intérêt. A ses personnages, de condition moyenne ou humble, Bachelin prête des sentiments cornéliens, et il a réussi à nous intéresser vivement à leurs faits et gestes, sans frôler l'écueil du genre : la vulgarité.

Analysons *La Maison d'Erasme*. — Jeanne Robert, orpheline, a été élevée dans la famille d'un oncle habitant au bord du lac de Neuchâtel. Bachelin prête à la jeune fille des goûts artistiques, délicats, plus relevés que ceux de son entourage, absorbé trop exclusivement par les soins de la table, par la marmaille, la politique de clocher, les modes, les commérages ridicules et sans fin, etc.

Par la contemplation et par l'étude des beautés de la nature, Jeanne s'élève dans une atmosphère plus sereine. Elle fait la connaissance d'un cousin, Pierre de Luze, peintre impressionnable et fantasque, qui lui communique le feu sacré dont il est possédé. Les artistes — de son aveu — ont, sinon une mission, du moins un rôle à remplir : « Faire aimer la nature, aux attraits de laquelle un trop grand nombre restent indifférents ».

Vous avez deviné que l'amour ne tarde pas à étreindre les cœurs des jeunes gens, charmants l'un et l'autre, comme à peu près tous les héros de romans. Mais Pierre ne veut pas « s'éprendre d'une femme, si gracieuse qu'elle fût, et perdre son cœur ». Il consacrera entièrement sa vie à l'art ; il lui sacrifiera tout. Les affections ne sont-elles pas, suivant lui, de lourdes entraves et d'autre part, n'est-ce pas la passion qui inspire les chefs-d'œuvre ? Il le confesse (p. 155) : « Les jours où les yeux ne sont pas saturés de spectacles d'art et de nature, où le cœur ne s'est pas échauffé, où la tête ne s'est point grisée de chimères, de fantaisies et de rêves, ces jours-là sont moroses. »

Il désire voir tous les pays, étudier tous les chefs d'œuvre tant littéraires qu'artistiques. Mais la médisance dénature odieusement les relations de Pierre et de Jeanne. Innocente, elle refuse de se justifier aux yeux de ses oncle et tante, part pour Bâle et y vit en qualité de demoiselle de compagnie auprès d'une vieille dame fort riche. Pierre, malgré toutes ses théories, est devenu éperdûment amoureux de Jeanne : il lui a donné à jamais son cœur, mais n'a pu le lui dire. En dépit de tous ses efforts, l'artiste ne peut découvrir la retraite de son amie, qui, par un excès de délicatesse, se croit indigne des hommages de Pierre... Ah ! si elle savait combien il est las de sa liberté, et aspire au bonheur conjugal ! Jeanne essaie de comprimer, d'étouffer un amour qui la harcèlera sans répit.

Pierre sera aussi malheureux qu'elle. Pour se guérir il entreprendra des voyages lointains, ira même aux Indes. Soutenu sans cesse par sa passion pour Jeanne, et fasciné par l'Orient il travaillera et deviendra un publiciste ethnographe distingué...

Dix ans se sont écoulés. L'artiste tombé malade, revient en Europe. Il a appris, peu auparavant, que Jeanne est perdue pour lui, car elle est mariée à un richissime banquier bâlois, M. Forcart, et consacre une grande partie de sa fortune à soulager d'innombrables nécessiteux. Mais elle n'est charitable que par habitude et la vie lui pèse : comme Pierre, elle n'est heureuse que par ses souvenirs.

En passage à Bâle, Pierre revoit — mais après quelles hésitations ! — sa cousine. Ils visitent ensemble la cathédrale. L'artiste discerne entr'autres le tombeau d'Erasme — (ce nom apparaît pour la première fois dans la nouvelle, et nous voici à la page 141 !) — disserte sur le Voltaire du XVIe... Ils vont ensuite voir au musée son portrait, peint par Holbein. Nouvelle digression artistique... Mme Forcart parle de faire élever une statue à Erasme, et Pierre s'empresse d'en tracer une ébauche, tandis qu'en l'absence du mari, le cousin et la cousine échangent leurs confidences, et déplorent le passé qui eût pu leur donner à tous deux la félicité et la paix ! Mais n'est-il plus temps ? Le bonheur ne pourrait-il les réunir ? Est-ce qu'ils ne s'adorent pas toujours ? Elle, il est vrai, n'est plus libre... mais qui l'empêche de reprendre son indépendance ? L'artiste a découvert dans les environs de Bâle à Prattelen, la maison d'Erasme. Pourquoi ne la visiteraient ils ensemble le lendemain ? Un contre-temps imprévu retient M. Forcart loin de la ville... Jeanne ira au rendez-vous, elle le promet à Pierre, qui retourne à son hôtel... Pendant la nuit, elle a pris la résolution de s'enfuir avec son cousin. N'a-t-elle pas assez souffert ? n'a-t-elle pas là, sous la main, deux portefeuilles gonflés de billets de banque. Elle les emporte. Cocher, à Prattelen !

... Mais pourquoi, apercevant à une grande distance une silhouette qu'elle reconnaît, ordonne-t-elle à son domestique de retourner vers Bâle ? Ah ! sa conscience s'est révoltée : non ! elle ne commettra point d'infamie ! Eh quoi ! elle se conduirait comme une misérable, elle permettrait que sa réputation immaculée fût souillée par le mépris public ? Elle abandonnerait un mari qui avait toujours été si dévoué, si bon ? Et que deviendraient donc ses pauvres ? Le devoir l'emporte. Maintenant cocher, reprends la route de Prattelen ! Madame Forcart vous avez agi sagement, de ne pas prolonger l'entrevue avec Pierre, qui, cependant voulait vous conduire dans la maison d'Erasme, perdue dans le feuillage !... La défaillance était imminente... Mais vous avez voulu rester digne de votre propre estime et de celle de Pierre !... La lutte vous a brisée, et maintenant que vous avez dit adieu à votre cousin, vous allez ne trouver de joie, que dans de chères réminiscences ! Vos souffrances morales ont amolli votre cœur, et, l'on dit que vous consolez les affligés « avec plus de tendresse et de joie que jamais ! » Mais pourquoi raviver vos tourments, en allant de préférence vous promener dans les endroits où Pierre vous causait d'art et du passé ? Pourquoi vos regards cherchent-ils la maison d'Erasme, quand votre voiture vous a conduite à Prattelen ? Puissiez-vous ne pas regretter d'avoir imposé silence à la voix — si impérieuse pourtant — de la passion !

La nouvelle posthume, *la maison d'Erasme*, publiée récemment par le *Musée neuchâtelois*, est elle intitulée ainsi à bon droit ? La thèse défendue par Bachelin est si belle, si réconfortante que peu importe, en définitive, le nom du cadre qui la renferme.

Passons, plus rapidement, sur les trois autres nouvelles contenues dans le volume qui nous occupe.

Dans *Toujours tout droit*, Bachelin nous exhorte à imiter un homme de bien, dont la vie modeste et rude fut sans défaillances, parce qu'il pratique le conseil de son père mourant, de ne jamais transiger avec sa conscience. La rectitude est devenue pour lui une habitude, après avoir été le résultat de sa volonté. Quelles sont les aspirations de ce juste ? « Le repos après le travail, le travail après le repos, l'herbe haute est serrée, qui sent bon quand on la porte à la grange, le blé dont l'épi se courbe, tant les grains en sont lourds, la farine belle blanche, le bétail qui prospère, l'arbre greffé qui donne un bon fruit, le vin qui récompense des labeurs de la culture, le bois bien équarri et rangé devant la maison avant la grosse neige, les garçons bien portants, qui seront de solides travailleurs et de bons soldats, les filles actives, souriantes, qui deviendront de bonnes ménagères, le domestiques contents, toutes les dettes payées avec un petit pécule pour les mauvais jours, et une conscience nette » (p. 223).

Aussi édifiant que le précédent, le récit intitulé *Un idiot*, est certes l'effusion la plus attendrie que nous possédions de l'auteur de *Jean Louis*. Bachelin dévoile, avec quelle émotion contenue ! l'obscur dévouement — ou plutôt le martyre résigné — d'un père qui, avec une sollicitude infinie contrastant avec l'indifférence maternelle et la haine des frères et des sœurs, soigne depuis trente-cinq ans un fils idiot. Bachelin sait nous intéresser au sort des humbles et des infortunés, qui luttent soutenus par la volonté et la foi. D'ordinaire ceux-ci encourent non pas notre sympathie, mais seulement du dédain. « Nous admirons les dévouements héroïques, et nous avons raison... On ne peut pas assez les mettre en évidence ; mais ceci m'a fait réfléchir. Celui qui expose sa vie dans un élan de générosité enthousiaste, pour arracher quelqu'un au danger, est évidemment un homme à qui l'on rendra justice et qu'on honorera avec raison. Le soldat qui accomplit une action d'éclat est aussi digne d'éloge ; mais il agit dans l'excitation passionnée de la bataille, au bruit du tambour et des trompettes, peut être par vanité, sous le regard de ses chefs et de ses camarades. Nous avons pour ces faits des admirations infinies ; la mise en scène, la cause, si elle nous est directement sympathique, la réussite, sont pour beaucoup dans le culte que nous vouons aux héros. Mais le dévouement de ce père est admirable aussi ; le bronze et le marbre en ont consacré de moins beaux. Seulement celui-ci est modeste, même humiliant ; il n'est pas soutenu par les applaudissements, et demeure dans l'ombre d'une chambre de village, où il s'ignore lui-même..... » (P. 270.) Puissions-nous, comme l'ingénieur Lenoir, vaincre nos répugnances instinctives pour les êtres horribles, et goûter la joie désintéressée d'aimer les disgraciés de la nature!

Un *soldat* exemplaire, c'est le sergent neuchâtelois Ulysse-Henri, qui comprend combien grand est l'honneur de pouvoir être un soutien de la Suisse ! Quoique licencié du service militaire pour raison d'âge, il préférera toujours la patrie à la famille ! Il assiste, en spectateur, à un rassemblement de troupes à Fribourg en 1878, et n'est satisfait qu'après avoir pu tirer quelques coups de fusil, avec l'arme d'un caporal de ses amis. S'il y a, comme on le prétend, des soldats qui servent l'Helvétie à contre-cœur, la plupart — et nous en sommes fiers — sont stimulés par une patriotique abnégation. Combien supportent sans récriminer les ennuis de la vie militaire, tandis que durant leur absence, leurs familles endurent des privations ? « Ce n'est jamais en vain que la patrie déploie son drapeau : c'est le palladium qui rallie ses enfants ; on dirait que la concorde descend de ses plis. » (P. 289.)

Les enseignements de Bachelin plaisent, car ils sont cordiaux et exprimés avec autant de simplicité que de naturel. Ils nous répètent que l'homme n'est digne de son rang de roi de la création, qu'autant qu'il dompte ses passions, et pratique le devoir parce que c'est le devoir ! L'intérêt crie, mais la conscience parle. Ecoutons de préférence la voix de cette dernière ; car, comme l'a si bien fait observer Petit-Senn : « Une bonne conscience nous dispose également à savourer les biens et à supporter les maux de ce monde. » Bachelin a-t-il voulu démontrer autre chose ? Assurément non ?

Em. F.

(1) A. Bachelin : *La Maison d'Erasme*, 1 vol., 3 fr. — Librairie Alex. Courvoisier, Chaux-de-Fonds.

La liberté du commerce

On se plaint depuis longtemps à Paris, du laboratoire municipal, qui a l'indiscrétion d'analyser les produits alimentaires livrés à la consommation et de dire sans ambages quelles horreurs entrent dans la composition de ces denrées. On y voit une entrave à la liberté du commerce, une cause de ruine et de déshonneur pour de braves commerçants qui ne pourrait lutter contre la concurrence s'ils étaient obligés de fournir les matières qu'ils annoncent.

Ces plaintes viennent de prendre une nouvelle forme qui ne manque pas d'originalité. Il paraît que certains commerçants ont soumis à l'examen du laboratoire des produits qui ont résisté à la redoutable épreuve de l'analyse. Le laboratoire a eu beau les tourner et les retourner, les chauffer et les refroidir : les réactifs les plus puissants ne sont pas parvenus à déceler la moindre trace de sophistication. On ne sait comment expliquer ce phénomène, mais il a été constaté par une observation attentive. L'industrie a fait de tels progrès, depuis quelques années, qu'elle arrive à produire, quand elle le veut, même des denrées pures, et il en a été mis en circulation dans le commerce.

Les marchands qui ont vendu ces denrées demandent que le laboratoire municipal leur délivre un certificat de loyauté. Puisqu'on les punit quand ils vendent des produits falsifiés, il est juste de les récompenser, disent-ils, quand ils vendent des produits sincères. Mais le laboratoire se refuse à cette exigence. Peut-être croit-il que ce n'est pas la peine d'organiser un service spécial d'approbation pour des cas qui ne se présenteront de loin en loin. Mais ce n'est pas sa résistance qui est étonnante, c'est la prétention des commerçants honnêtes.

Admettons que la sincérité des produits soumis à l'analyse ne soit l'effet ni du hasard

ni d'un calcul satanique tendant à inspirer au consommateur une confiance aveugle, que tous les produits mis en vente par une maison de commerce soient réellement à l'abri du reproche, il n'y a pas la de quoi obtenir une récompense. La maison ne fait que ce qu'elle doit, elle échappe ainsi à de justes poursuites, mais elle ne mérite aucun diplôme ou titre d'honneur.

Si l'on se mettait à décerner des couronnes aux commerçants qui ne trompent pas le public, il n'y aurait pas de raison pour ne pas décorer tous les citoyens qui ne sont jamais condamnés en police correstionnelle. Seulement, l'habitude de livrer à l'acheteur la quantité et la qualité qu'on lui a promise est devenue si exceptionnelle, que les marchands n'ont pas tout à fait tort de croire des héros quand ils se livrent à cette fantaisie.

Nouvelles étrangères

France. — Dans des entretiens qu'ils ont eus ensemble, un certain nombre de députés de la Droite — une quarantaine environ — représentant des départements plus spécialement agricoles, se sont concertés au sujet de la conduite qu'ils devraient tenir dans l'interpellation, prévue et regardée comme très prochaine, sur la politique générale du cabinet.

Ces députés ont d'abord constaté que si, mardi soir, ils avaient, avec la plupart de leurs collègues de la Droite, voté contre le ministre des finances, quand M. Rouvier posa la question de confiance, c'est qu'ils y avaient été obligés, le point débattu se rattachant à la politique scolaire du gouvernement, qu'ils ont toujours combattue.

Mais ils ont décidé qu'ils devaient maintenant soutenir le cabinet de leurs votes dans la mesure du possible.

En effet, on peut craindre, estiment-ils, qu'en cas de crise, le nouveau ministère n'accepte pas, tel qu'il est soumis au Sénat, le projet de tarifs douaniers et demande un ajournement de la discussion pour remanier le projet. On pourrait redouter également, ce qui serait pis à leurs yeux, de voir succéder au cabinet Freycinet un ministère plus libre-échangiste que celui-ci.

Concourir à renverser le cabinet serait donc, pensent-ils, compromettre le sort des nouveaux tarifs, dont leurs électeurs attendent le vote définitif, et ces derniers ne comprendraient pas que leurs intérêts matériels aient été sacrifiés à des intérêts de parti.

Aussi, ces quarante députés de Droite appuieront-ils le gouvernement.

— Après les femmes doctoresses, les femms pharmaciennes. Une jeune fille de vingt ans, Mlle Leclerc, vient de subir devant le jury de l'Ecole de pharmacie ses examens de pharmacienne.

Après un stage de trois ans dans une pharmacie, la lauréate pourra ouvrir elle-même une officine dans Paris.

C'est la première fois qu'une femme est reçue pharmacienne. Ce qui distingue Mlle Leclerc de la plupart des doctoresses en médecine exerçant à Paris, c'est que la jeune étudiante est de nationalité française.

En même temps que Mlle Leclerc comparaissait devant le jury de l'Ecole de pharmacie, une... négresse décrochait son diplôme de docteur dans l'Alabama. C'est la première de sa race qui ait obtenu ce titre. Que l'on vienne nier, maintenant, l'égalité des races humaines!

— A propos de stabilité ministérielle, le *Figaro* publie la boutade suivante, qui nous paraît jeter, au milieu des incertitudes de la politique actuelle, une note des plus gaies :

Idylle à la Deshoulières.

Sur ces quais fleuris
Q'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes blanches brebis.
Majorités franches
Du Palais-Bourbon,
Qui pour vous est bon,
O mes brebis blanches ?
Qui toujours a pu
T'aimer, te comprendre,
Reinach l'agneau tendre,
Le mouton crépu ?
Tête opiniâtre,
Pelletan pointu,
O mouflon folâtre,
Pourquoi bondis-tu ?
Mérinos terrible,
Clémenceau, pourquoi
Prends-tu, dis-le moi,
Freycinet pour cible ?
Oui, blanches brebis,
Aimez qui vous mène.
Vous mettez en peine
Vos bergers chéris.
Laissez-vous conduire
Par Rouvier-Tircis,
Par Ribot-Daphnis,
Par Constans-Tityre.
Quand, à son troupeau,
Freycinet fait bée,
Du doux Mélibée
Suivez le troupeau.
Plus de tragédie,
Aimez ces messieurs,
Ces délicieux
Bergers d'Arcadie,
Au troupeau brouillé
Offrant, bénévoles,
Des châtaignes molles
Et du lait caillé.

Allemagne. — Le comité de l'Association des commerçants allemands s'est prononcé pour une exposition internationale à Berlin.

— M. Becker, premier bourgmestre, a été élu député de Cologne à la Chambre des députés.

— L'influenza revêt dans la province de Posen un caractère de gravité mortelle. Les écoles sont licenciées. L'influenza a fait également son apparition dans les quartiers nord de Berlin, ainsi que dans la banlieue, où elle s'étend avec une grande intensité. Les hôpitaux sont pleins ; hier, à la Charité, on a reçu 85 malades.

— Le prince de Bismarck a fait savoir que le jour même de son arrivée à Berlin, il fera ses visites officielles et s'inscrira chez l'empereur.

Italie. — Selon l'*Italia*, le conflit entre l'Italie et les Etats-Unis, à propos de l'affaire de la Nouvelle-Orléans, serait entré dans une nouvelle phase.

Les Etats-Unis auraient reconnu qu'un gouvernement fédéral doit répondre des infractions commises contre le droit international par l'un des Etats de la Confédération.

Resterait à fixer l'indemnité due par les Etats-Unis.

Chronique suisse

Les interventions fédérales de 1889 et 1890. — On sait à l'heure actuelle les sommes que le Conseil fédéral réclame au canton du Tessin pour les subventions militaires de 1889 et 1890.

La Confédération prendrait à sa charge les frais des différents cours de répétition qui ont eu lieu à Bellinzone, mais demanderait par contre au canton fr. 412,000 pour l'occupation militaire, fr. 60,000 pour les enquêtes, et fr. 20,000 pour le commissariat, au total fr. 492,000. On annonce cependant que le Conseil d'Etat du Tessin a l'intention de faire des propositions à l'Assemblée fédérale en même temps que sur l'amnistie en faveur des inculpés du procès de Lucerne.

Nul ne doute que la Confédération n'agisse de son droit d'amnistie en faveur de nos confédérés, comme elle l'a du reste fait daus plusieurs occasions.

La nationalisation des chemins de fer

3 (*Suite.*)

IV

Depuis mes premières lettres sur ce sujet, dont la publication, à cause de l'encombrement des matières, a été retardée de quelques jours, la situation que j'indiquais s'est dessinée plus nettement encore. Au moment où j'esquissais un programme d'une politique nouvelle de rachat, l'*Ostschweiz* se préparait à lancer un plan général. Celui-ci, paru le 9, a été immédiatement reproduit par les organes officieux des gouvernements de Vaud et de Fribourg, qui se disent prêts à s'y rallier. D'autres, notamment le Valais et Neuchâtel, vont probablement adhérer de même. Le *Basler Volksblatt*, l'organe attitré de la jeune école catholique, a déjà fait des déclarations analogues. C'est un petit coup de théâtre.

Analysons donc brièvement le plan de l'*Ostschweiz*, tout en le comparant au programme que nous avons pris la liberté de formuler.

Premier point : rejet de l'opération du Central et reprise immédiate en sous œuvre de la nationalisation. Celle-ci se ferait au moyen d'une motion combinée avant la session des Chambres entre les partisans de la nationalisation qui se trouvent aujourd'hui divisés sur la question du Central. C'est aussi l'avis que nous avions exprimé. Mais l'*Ostschweiz* ne soulève pas la question de savoir s'il ne convient pas d'inaugurer la politique nouvelle par une votation constitutionnelle permettant au peuple suisse de se prononcer formellement en faveur de la nationalisation entourée de certaines garanties primordiales. Je pense que l'organe saint-gallois, dont les principes démocratiques sont connus, n'hésitera pas à mettre cet atout dans son jeu.

Deuxième point : l'*Ostchweiz* admet l'expropriation à titre d'*ultima ratio*. On s'en servira à l'égard des compagnies avec lesquelles une entente ne serait pas possible. « Cette expropriation serait soumise à des règles légères qui permettraient de racheter les lignes en question à leur valeur réelle ».

Troisième point : le rachat se ferait autant que possible à l'amiable. Mais, tandis que nous recommandions de laisser de côté, comme base du rachat, les actions, l'*Ostschweiz* demeure ici un pied dans les anciens errements. « La Confération, nous dit-elle, transformerait les actions en bons de participation ou délégations. Ces titres donneraient droit à un dividende, dont le maximum et le minimum (ce dernier sous garantie de l'Etat) seraient fixés indépendamment pour chaque ligne et chaque espèce d'actions, d'après l'échelle des recettes actuelles et des charges pesant sur la ligne. Les recettes obtenues en sus du dividende maximum appartiendraient à la Confédération ». Le journal saint-gallois admet, comme dans le système des annuités, une période transitoire. A l'issue de cette période, nous retombons de nouveau dans le système de l'échange des actions (soit des bons de jouissance) en titres de rente fédérale : «La Confédération échangerait les bons de participation contre des titres de rente suisse ; le prix serait évalué exactement pour chaque réseau et pour chaque bon d'après le produit moyen de la ligne pendant la période de transition, sans égard au dividende maximal qui avait été fixé. »

Quatrième point : les organes de l'entreprise. 1° pendant la période transitoire. Les réseaux nationalisés restent dans leur état actuel, et toute fusion est inadmissible (cela semble viser surtout une fusion éventuelle du Jura-Simplon et du Central, fusion dont on ne veut entendre parler à aucun prix dans la Suisse orientale). A la tête de chaque réseau, un conseil d'administration composé pour un tiers des représentants de la Confédération, pour un tiers de ceux des cantons qui se trouvent dans le réseau, et pour le dernier tiers de ceux des actions transformées. Au-dessus, le Conseil fédéral, avec à peu près les mêmes attributions qu'aujourd'hui. Ces organes auraient pour mission d'administrer et, par une simplification et une unification systématiques, de préparer la nationalisation. 2° l'organisation définitive. Plusieurs arrondissements seront formés, arrondissements « qui se rapprocheraient le plus possible de la configuration actuelle ; on ferait en sorte de grouper les intérêts de même nature». A leur tête, des conseils d'administration, composés moitié de représentants de la Confédération, moitié de représentants des cantons du réseau. A la tête de ces conseils d'arrondissement, le département fédéral des chemins de fer et un conseil central, dont les deux tiers seraient élus par l'Assemblé fédérale et un tiers par les conseils d'arrondissements.

Tout cela se rapproche beaucoup de nos propositions.

Cinquième point : la nomination des fonctionnaires et employés. L'administration centrale nommerait les directeurs d'arrondissements et les employés supérieurs ; les employés des arrondissements, en général le personnel subalterne, seraient laissés à la nomination des conseils d'arrondissement. Le Conseil fédéral fixerait dans un règlement les quetions de capacité.

Sixième point : la gestion financière serait indépendante du budget fédéral.

Rien, ou à peu près rien, sur le Simplon et le Splügen. Il est seulement question très vaguement du « parachèvement des divers réseaux selon la mesure des obligations et des besoins inéluctables. »

Tel est ce projet qui nous semble, à bien des égards, réaliser un progrès sur la politique du hasard chère à M. Welti. Nous voyons dans la circonstance que les solutions que nous avions proposées ressemblent comme des sœurs à celles de l'*Ostschweiz* un grand argument en faveur des unes et des autres : ce sont des solutions qui s'imposent parce que, seules, elles pourront diminuer suffisamment l'opposition et assurer le triomphe de la nationalisation.

Nouvelles des cantons

GENÈVE (*Corr. part.*). — Genève, 13 novembre :

L'assemblée populaire convoquée pour ce

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 79

VINGT MILLIONS
DE RENTE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

— Vous me connaissez mal, dit-il. J'ai pu être justement condamné pour mes crimes, volontaires ou non; mais, dans ma vie entière, si vous trouvez des actes de colère et de brutalité, vous n'en trouverez pas de lâcheté et de bassesse. Oh ! vous m'écouterez, monsieur Daullé, et je vous avertis qu'il est inutile de me menacer davantage. Si vous me poussez à bout, vous n'en serez pas plus avancé, car, avant que vous m'ayez livré, je me serai vengé...

François parlait avec une si violente énergie, il paraissait si résolu que Matthieu comprit la nécessité de composer avec lui.

— Perdez-vous la tête ? interrogea-t-il d'un air calme, et qui donc pourrait vous faire supposer que je veuille vous livrer ? A qui, d'ailleurs ? Au sultan ? Mais Mouley-Hadim vous sera reconnaissant de l'avoir servi ! Quittez donc cet air tragique et parlons raison.

— Je ne demande pas mieux; mais, avant que je vous donne toutes les indications utiles, je veux une garantie contre vous. Rendez-moi ma déclaration signée sur la «Mouette».

— Vous plaisantez, François. C'est une bonne arme, je la garde.

— Et je garde aussi mes renseignements. Adieu, monsieur Daullé!

— Restez, François. Vous parlez comme un fou, puisque je connais, moi aussi, le moyen d'entendre les conversations tenues dans le kiosque. Ne vous souvenez-vous pas du soir où, à vos dépens, vous avez trouvé une cachette ?

— Vous avez de la mémoire, monsieur Daullé. Oui, vous connaissez la cachette du kiosque; mais qui m'empêche d'avertir M. Guillem que vous userez de ce moyen de surprendre ses nouveaux projets ?

— Vous ne ferez pas cela, car vous travailleriez contre vous.

— Cela m'est indifférent. Je ne veux plus rester à votre merci. Ou alliés, ou ennemis : je ne veux plus entendre parler d'autre chose. Rendez-moi ma déclaration, et je vous sers jusqu'à la fin. Refusez-la moi, et dans un instant M. Guillem saura tout.

— Alors, c'est un marché ?

— Un marché dont je ne démorderai pas : je suis absolument fixé.

— Faites donc comme vous l'entendrez, dit doucement Matthieu; agissez de votre côté, j'agirai du mien...

François pivota sur lui-même et mit la main sur le bouton de la porte. M. Daullé frémit.

— Je ne puis faire autrement, continua-t-il du même ton résigné, car vous m'avez très mal compris. Ce n'est pas que je ne veuille point vous rendre votre déclaration, c'est que je ne le «puis !» Avant de quitter Siadiack, j'ai confié tous mes papiers...

— A qui les auriez-vous confiés ? Vous voulez me tromper encore, mais je ne me laisserai pas prendre.

— Je ne vous ferai pas de serments et me borne à vous apprendre le nom de la dépositaire : Mlle Berty. Je lui ai fait promettre de ne rendre ces papiers qu'à moi seul ou de les remettre à Jacques Guillem, si elle apprenait ma mort.

Matthieu s'attendait à voir le marin tout consterné, *mais il ne perdit pas son calme.*

— Si vous dites vrai, monsieur Daullé, reprit-il, vous pouvez, en un instant, regagner ma confiance et compter sur mes services. Donnez-moi une lettre que je puisse présenter à Mlle Berty pour qu'elle me rende ce qui me concerne.

— Oui ! et vous partirez sur-le-champ, me laissant seul aux prises avec Jacques Guillem.

— Tenez ! vous avez tort deux fois. Je n'étais décidé à rien de mal, vous comblez la mesure. Je ne parlerai pas avant la réunion du kiosque, mais prenez garde d'y aller ! Au revoir.

Ces mots prononcés, François sortit avant que Matthieu eût pu trouver un nouvel argument pour le retenir.

— Bah ! après tout, il n'est pas à craindre, finit par se dire maître Daullé; un peu de réflexion lui prouvera qu'il vaut mieux agir avec moi que contre moi.

Néanmoins, un grand trouble l'agitait et l'empêchait de mettre de l'ordre dans ses pensées. Il s'arrêta, enfin, à la résolution de ne quitter que le moins possible Jacques Guillem pendant le reste de la journée et de le forcer, ainsi, soit de l'inviter à se rendre au kiosque, soit de lui en interdire l'approche. Comme cela, il aurait des chances de tout apprendre. La venue d'un messager de Siadiack l'inquiétait beaucoup. Est-ce que le capitaine Raybaud, ou M. Brompton, ou tous deux, peut-être, allaient arriver ? La situation se trouverait grandement compliquée.

Le seul véritable appui de Matthieu, c'était le sultan, et le sultan, hélas ! n'avait pas su empêcher Jacques Guillem d'atteindre la vallée où chacun se ferait tuer pour le protéger. Une fois encore, l'idée vint à maître Daullé qu'il s'était trop hâté de trahir son parrain.

— Mais, conclut-il, le sultan pourra toujours s'opposer au départ des richesses : c'est l'essentiel.

Sur cette consolante réflexion, Matthieu quitta sa chambre. Une des premières personnes qu'il rencontra fut le pilote Haly.

Donc, François avait dit vrai. Si, en adressant quelques questions adroites au Malais, on pouvait connaître l'objet de son message ?

Non. Haly savait à peine une vingtaine de mots français et anglais, et, certainement, ni Pierre Raybaud ni M. Brompton ne l'avaient pris pour confident. On avait dû se borner à lui remettre des lettres rédigées d'après une clef convenue d'avance.

Matthieu, *en conséquence*, répondit simplement au salut d'Haly et chercha Jacques Guillem.

Il le trouva, avec Barnabé-Blaise, près de Ting-Lee-Fang. Le nouveau venu ne put surprendre le moindre changement dans le ton ni dans les manières des interlocuteurs; pourtant, il avait la certitude que son arrivée modifiait l'entretien commencé.

— Etes-vous tout à fait remis, monsieur Daullé ? demanda Barnabé-Blaise.

— Tout à fait. J'avais grand besoin de repos, la route suivie est si mauvaise ! Je ne me serais jamais imaginé, cependant, que, sous ce rapport, le chemin pris pour aller d'Eïer-Passing à Bolack-Dolor pût être surpassé.

— Vous êtes loin de connaître tout ce que Borneo peut offrir en ce genre, dit Jacques Guillem. Vous en verrez bien d'autres avant notre retour à Siadiack.

— Nous retournons donc à Siadiack ? Quand cela ?

— D'ici peu, je l'espère, répliqua tranquillement Jacques Guillem.

— Permettez-moi d'en témoigner quelque surprise. Je croyais notre séjour ici temporaire, et je ne pensais pas que vous songiez à quitter définitivement Bolack-Dolor.

— J'ai réfléchi. Pourquoi, après tout, retournerais-je me mettre sous la dépendance de Mouley-Hadim, lorsque je puis aller vivre riche et heureux en France ?

— Vous avez... raison. Seulement, ce que vous nous avez dit ne me préparait point à ce départ si prompt.

— Rassurez-vous, toutes mes précautions sont prises, et, à moins d'une tentative agressive de Mouley-Hadim...

Jacques Guillem s'arrêta comme préoccupé et Matthieu reprit courage : il y avait encore une bonne carte dans son jeu. car il ne pouvait supposer que le sultan se laisserait braver sans essayer au moins de combattre.

— Je suis aise de vous voir, mon cher filleul, reprit Jacques Guillem; nous allons, si vous le voulez bien, régler définitivement nos positions respectives. Vous vous souvenez, n'est-ce pas, de mes propositions ? Y avez-vous réfléchi ? Je suis tout prêt à les discuter avec vous.

— Mais... mon parrain, balbutia Matthieu interdit. J'étais loin de m'attendre à être... obligé de donner une si prompte... réponse.

— Le temps presse. D'ailleurs, vous avez le loisir d'y songer jusqu'à demain et la réponse à faire est si simple : oui ou non.

— Je suis tout prêt... à vous écouter.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

soir au Bâtiment électoral par le parti radical-libéral (nuance du *Genevois*) était très fréquentée, malgré une pluie torrentielle.

M. Lachenal, président du Conseil national, a ouvert la séance. Il a dit que le parti démocratique n'avait réalisé aucune des réformes promises et que, pour ce motif, le peuple devait élire un Conseil d'Etat composé en majorité de radicaux-libéraux. Mais, a-t-il ajouté, ceux-ci font deux concessions en portant MM. Ador et Dufour, conseillers nationaux.

MM. Henri Fazy et Binder, candidats, ont également prononcé des discours.

Quant à M. Vautier, conseiller d'Etat, il a été très acclamé.

M. G. Fazy a annoncé ensuite, aux applaudissements de l'assistance, que le *Journal de Genève* sera déféré au procureur-général pour un article calomnieux inséré dans le numéro de ce soir contre M. Binder, ancien président du Tribunal civil.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Histoires de frontières.* — Le Grand Conseil bernois s'est occupé de la régularisation de la frontière entre les cantons de Berne et de Neuchâtel sur les bords de la Thièle.

A cette occasion, M. Scheurer a déclaré que le Conseil d'Etat n'avait pas pu accepter les propositions neuchâteloises comme trop défavorables.

« C'est évident, écrit au *Neuchâtelois* son correspondant de Neuchâtel, si le gros Mani n'a pas le beurre et l'argent du beurre, il grogne. Quoi, Neuchâtel est déraisonnable parce qu'il désire conserver la propriété du Lac de Bienne qui touche à son territoire et qu'on nomme la baie du Landeron ?

Quoi, Neuchâtel est exigeant parce qu'il ne veut pas que Berne vienne exercer la surveillance de la pêche dans l'ancien lit de la Thièle qui se trouve exclusivement sur territoire neuchâtelois ?

Il ferait beau voir que notre gouvernement soit assez faible pour ne pas maintenir ses légitimes prétentions.

En tout cas, nous sommes d'avis que si le Conseil fédéral tranche la question, il ne peut pas être plus intraitable que le Conseil d'Etat de Berne. »

Or, on connaît les attaches officieuses de notre confrère, fait qui, dans le cas particulier, ajoute beaucoup au vif plaisir que nous causent les lignes ci-dessus, avec lesquelles nous sommes pleinement d'accord.

⁂ *Locle.* — Hier soir, une jeune fille, Mlle Meyer, âgée de 24 ans, s'est jetée, au lieu dit « le Reyat », sous le train montant à la Chaux-de Fonds à 7 heures du soir. La mort a été instantanée.

⁂ *Forces motrices de la Reuse.*— On nous écrit du Val-de-Travers :

On a appris avec satisfaction dans notre district que la question des forces motrices de la Reuse sera discutée dans la prochaine session du Grand Conseil. Cette question revêt pour une grande partie de la population du Val-de-Travers un intérêt tout spécial.

On sait que les communes de Couvet, Fleurier, Noiraigue et Brot-Dessous ont présenté au Grand Conseil, concurremment à M. Paul Ducommun, député à Travers, une demande collective pour obtenir la concession des forces motrices de la Reuse dès le canal de fuite des usines du Furcil au barrage de la Chaux-de-Fonds, au Plan de l'eau. La force obtenue sur ce tronçan de la Reuse est évaluée à 600 chevaux et serait répartie entre les communes dans la proportion suivante : Couvet 265/600, Fleurier 255/600, Noiraigue 60/600 et Brot-Dessous 20/600.

Cette force transformée en énergie électrique sera transportée dans ces localités respectives, en vue de l'éclairage électrique et surtout pour venir en aide à l'industrie privée, qui a besoin d'un complément de forces motrices pour pouvoir se développer ou tout au moins se maintenir et soutenir la concurrence avec les localités plus privilégiées quant aux forces hydrauliques.

Le Grand Conseil aura donc à se prononcer entre une demande représentant l'intérêt de 4 villages avec une population de 7,500 habitants et celle d'un particulier disposant déjà d'une force considérable au Furcil, et qu'il n'utilise pas totalement.

On comprend dès lors avec quelle anxiété est attendue la solution de cette question.

Le Grand Conseil, fidèle à ses traditions, défendra ici encore l'intérêt général et ne voudra pas constituer un accaparement de forces au profit d'un particulier, tandis que nombre de nos fabriques sont appelées à péricliter, si le complément de forces qu'elles attendent ne leur est accordé, par un vote favorable du Grand Conseil à la demande de concession des communes. R.

Chronique de l'horlogerie

Projet de constitution d'une Société des fabriques d'ébauches et finissages. — Les adhérents à un groupement des fabriques produisant et vendant les ébauches et finissages, — au nombre de vingt-quatre, dont dix-huit étaient présents ou représentés dans l'assemblée officieuse convoquée à Bienne le 12 novembre courant, — considérant :

1) Que l'abstention de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, non favorable à l'idée d'une reconstitution syndicale sur les bases des projets déposés, empêche d'une manière absolue de constituer un syndicat régi par des tarifs communs, soit général, soit différentiels.

2) Qu'il y a, par contre, pour toutes les fabriques d'ébauches, sans exception, un intérêt commun à se constituer en groupement,

Ont chargé la commission d'initiative soussignée de présenter un projet de statuts généraux d'une Société et d'élaborer un projet de budget y correspondant.

Vous trouvez ci-près ces projets, que veuillez examiner.

Vous serez convoqués ultérieurement en assemblée pour constituer définitivement la Société, dont la fondation a été votée en principe et à l'unanimité des personnes présentes le 12 novembre courant, à l'assemblée de Bienne.

M. James Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds, recevra, entre temps, toutes communications que vous pourriez avoir à faire concernant cet objet, en attendant l'assemblée, dont mention ci-avant et qui constatera les adhésions définitives, après discussion des projets qui vous sont présentés.

Bienne, le 12 novembre 1891.

Pour la commission d'initiative :

Le secrétaire, James PERRENOUD. — *Le président,* HEUTSCHI.

La circulaire ci-dessus mentionne sommairement la cause de la reconstitution du syndicat des fabriques d'ébauches. Quant au projet de statuts de la « Société » qui remplacera l'ancien syndicat, l'article premier, que nous transcrivons ci-dessous, indique le but de la Société.

« *Article premier.* — La Société des fabriques d'ébauches et finissages a pour but de défendre les intérêts généraux de l'industrie exercée par les dites fabriques, spécialement d'obtenir une règlementation uniforme des crédits qu'elles accordent à leurs clients ainsi que de se renseigner mutuellement sur la solvabilité et la moralité commerciale des dits clients. »

Chronique locale

⁂ *Assurance obligatoire.* — Les sociétés de secours mutuels de notre ville se sont prononcées en faveur de l'assurance obligatoire pour tous les citoyens, sans distinction de position sociale ni de nationalité.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à lundi la publication du mémoire qu'elles adressent sur ce sujet au secrétariat ouvrier suisse.

⁂ *Verres de montres.* — Nous apprenons que les fabricants français, allemands et suisses de verres de montres se sont constitués en syndicat et viennent d'élever le prix de leurs produits. De là la hausse qui s'est produite ces jours sur cet article et qui a un peu surpris notre place.

⁂ *Théâtre.* — Demain, au théâtre, *Madame Favart* tient l'affiche pour la Matinée, tandis que *Jeanne D'Arc*, drame historico-lyrique de Barbier avec musique de Gounod, forme le spectacle de la soirée.

M. Mendasti, qu'un brillant engagement appelle ailleurs, fera demain soir, dans cette représentation, ses adieux à notre public. Il ne manquera pas de gens qui tiendront à le voir une dernière fois.

⁂ *Le droit de la femme.* — C'est de ce droit, si méconnu en matière civile, que M. Louis Bridel, professeur de droit à l'Université de Genève, serait disposé à venir parler au public de la Chaux-de-Fonds, pour peu que celui-ci l'y engageât. Il le ferait dans un cycle de dix conférences, qui auraient lieu chaque mercredi à partir du 13 janvier, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre, et comporteraient une série de sujets plus ou moins gradués selon intérêt et leur importance, mais tous importants et intéressants.

Nous savons qu'is comprendraient entre autres le droit des tester, le droit de disposer de son salaire, de gérer sa fortune, etc., etc. ; enfin, de droits naturels dont la femme, et surtout la femme mariée, est actuellement privée par le Code, et qu'il s'agirait de lui restituer.

Nos lecteurs se souviendront sans doute que nous avons reproduit au printemps les compte-rendus publiés par le *Journal de Genève* de conférences analogues données à Genève par M. Bridel. Les matières qu'il traite sont vitales et sociales au premier chef, et ne sauraient manquer, à notre sens, d'éveiller chez nous la vive attention qu'elles méritent. Mais il faudra, pour que cette attention reçoive l'aliment qu'elle souhaite, que notre public prenne vis-à-vis de M. Bridel quelques engagements. Ses conférences n'auront lieu que si 35 personnes, nous disons trente-cinq, souscrivent d'avance au cycle complet des dix soirées. Ce sont des prétentions bien modestes dans une ville de 30,000 habitants — et le prix en est plus modeste encore : fr. 10 pour les dix. Le prix d'une séance isolée sera de 1 fr. 50.

Des programmes détaillés seront envoyés sous peu à un certain nombre de personnes, en même temps que nous ferons connaître au public les voies et moyens de souscription.

Nous espérons bien que notre ville ne manquera pas la bonne fortune que ce projet implique pour elle, et que ces quelques lignes contribueront à en préparer la réalisation.

⁂ *Les estropiés.* — Notre ville doit être décidément le pays de Cocagne des estropiés, à en juger par la rapidité avec laquelle ceux-ci se multiplient dans nos rues. On commence à trouver qu'on les autorise bien facilement à tendre leur neutre dur ou mou. De plus, on se demande qui vérifie l'identité de leur mutilation. Nous ne rappellerons que pour mémoire ce manchot qui avait retrouvé, l'an dernier, l'usage de ses deux bras — fort vigoureux — pour administrer une « tournée » à un camarade.

Voici le pendant de cette historiette :

Un boiteux rentrait hier à son domicile en pataugeant dans l'eau et la neige. Gêné par son... infirmité, mais non par ses scrupules, l'ingénieux citoyen fourrait tout à coup sa béquille sous le bras, prenait à la main sa jambe de bois, et continuait sa route... *per pedibus ad jambis*. Il allait sans doute faire un bon souper. Ce fait est authentique.

Nous permettra-t-on de souhaiter qu'il ne se renouvelle pas, si drôle soit-il ?

⁂ *Club alpin.* — Le banquet annuel de la section locale du C.-A.-S. aura lieu au Nouveau Stand le samdi 28 novembre prochain. On sait qu'il est toujours des plus animés, et que les sections sœurs se font un devoir et un plaisir d'y envoyer des délégués.

La dernière course de l'année aura lieu le lendemain matin à Tête-de-Ran, et l'assemblée générale annuelle le 4 décembre prochain.

⁂ *Intimité.* — L'*Intimité*, société d'anciens cathécumènes de l'Eglise nationale, offre demain dimanche, à 8 heures du soir, au Nouveau Stand, une soirée littéraire, musicale et dramatique, à ses amis et membres passifs. C'est une invitation que ceux-ci accepteront avec plaisir.

⁂ *La réunion d'hier.* — L'espace nous manque pour parler aujourd'hui en détail de l'assemblée industrielle d'hier. On sait que le Comité local des intérêts industriels est partisan du système de la réciprocité de tarif entre la Suisse et la France en matière d'horlogerie. Ce Comité estime en conséquence qu'il y a lieu de proposer aux Chambres, dans leur session de décembre, un relèvement des droits horlogers, les Chambres ayant admis l'éventualité d'une reprise de la discussion du tarif horloger. L'assemblée s'est ralliée à ces vues, et a décidé, conformément aux propositions du Comité :

1° La nomination (par le comité) de trois sous-commissions, l'une qui s'occupera du régime des boîtes, l'autre du régime des mouvements, la troisième de la manière d'appliquer les nouveaux droits.

2° La rédaction de nouvelles propositions de droits corrélatives aux droits français minimum ;

3° L'envoi de ces propositions au Conseil fédéral appuyées par un mémoire motivé.

⁂ *Pluie d'étoiles et éclipse de lune.* — Pendant les nuits du 14 au 15 et du 15 au 16 de ce mois on pourra, si le temps est beau, jouir d'un spectacle astronomique fort intéressant. C'est l'apparition des *Léonides*, astres appartenant au groupe des étoiles filantes qui émanent de la constellation du *Lion*. Les heures les plus propices pour l'observation de ces météores sont les heures après minuit, jusqu'à 3 et 4 heures du matin.

Rappelons en outre l'éclipse totale de lune que les astronomes annoncent pour la nuit du 15 au 16 novembre. Cette éclipse commencera à 11 heures du soir et se terminera vers deux heures du matin. C'est entre minuit et 1 heure que notre satellite sera complètement invisible.

Extraits de la Feuille Officielle

du canton de Neuchâtel.

Révocation de faillite.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a révoqué la faillite du sieur Frédéric-dit-Fritz Biéry, agriculteur aux Crosettes de la Sagne, faillite prononcée le 9 juin 1891.

Réhabilitation.

Le sieur Christian Pfeiffer, boulanger à la Chaux-de Fonds, rend publique la demande qu'il a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, aux fins d'obtenir la réhabilitation de sa faillite, prononcée le 11 septembre 1885. Les intéressés qui voudront faire opposition à la demande doivent faire parvenir, au greffe du tribunal, leur acte d'opposition et les pièces justificatives, jusqu'au 7 décembre prochain.

Citations édictales

Le nommé Durig, Charles, monteur de boîtes, précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenu de vol d'outils, est cité à comparaître le lundi 23 novembre, à 10 heures du matin, devant le juge d'instruction au château de Neuchâtel.

Le nommé Quartier-la-Tente, Alfred-Louis, horloger, précédemment aux Eplatures, actuellement sans domicile connu, prévenu de vols, a été condamné par défaut, par le tribunal de police du Val-de-Ruz, à huit jours de prison civile et aux frais.

Publications matrimoniales.

Le tribunal cantonal a prononcé le divorce entre les époux Elisabeth Elzingre née Luginbühl, boulangère, et Elzingre, Justin, boulanger, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Le sieur Samuel Lévy, chapelier, domicilié à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle(, et demoiselle Mathilde Lévy, sans profession, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime dotal tel qu'il est établi par le code civil français.

Le sieur Paul-Joseph Bourquin, remonteur, et demoiselle Rosine Nidegger, règleuse, tous deux domiciliés à la Chaux-da-Fonds, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens.

Dernier Courrier et Dépêches

Rome, 14 novembre. — Suivant une source officielle, les négociations commerciales entre l'Italie et la Suisse vont bientôt être reprises à Zurich. Le Conseil fédéral ayant exprimé le désir que des bases générales soient discutées et établies préalablement, ces travaux préliminaires seront poursuivis à Rome entre MM. di Rudini et Bavier, ministre suisse.

(*Service télégraphique de L'IMPARTIAL.*)

Rio de Janeiro, 14 novembre. — M. Castillo, gouverneur de la province de Rio-Grande-do-Sul, a été déposé.

Rio-de-Janeiro, 14 novembre. — La ville est tranquille, le gouvernement prépare la célébration du deuxième anniversaire de la révolution.

Shanghaï, 14 novembre. — L'agitation continue ; une révolte est possible. La Chine ne prend aucune disposition pouvant satisfaire l'Europe.

Rome, 14 novembre. — Une collision a eu lieu à la gare de Ponte-Galera ; il y a 4 morts et 7 blessés. Les autorités sont parties avec des secours.

Arras, 14 novembre. — Le comité des houillières du Pas-de-Calais a rejeté la requête des ouvriers mineurs.

Il est probable, en conséquence, que la grève éclatera lundi.

Souscription en faveur des incendiés de Meiringen, Rebstein et Sclamisot

Total de la treizième liste,	Fr.	755 92
Anonyme	»	2 —
Total de la quatorzième liste,	Fr.	757 92

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 15 novembre 1891.

Eglise nationale

9 ½ h. du matin. Prédication.
11 h. » Ecole du dimanche.
11 h. » Catéchisme.

Salle du collège de l'Abeille.

9 ½ h. du matin. Prédication.
11 h. » Ecole du dimanche.

Eglise independante

9 ½ h. du matin. Prédication.
11 h. » Catéchisme, Ecole du dimanche.
7 h. du soir. Culte à l'Oratoire.

Deutsche Kirche

9 ½ Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » » Katechismus.

Eglise catholique chrétienne

9 ½ h. du matin. Culte liturgique. Sermon.
10 ½ » Ecole du dimanche.

Eglise catholique romaine

7 ½ h. du matin. Messe matinale.
9 ¾ » Office, sermon.
1 ½ h. après midi. Catéchisme.
2 h. après midi. Vêpres et bénédictions.

Chapelle morave (rue de l'Envers)

10 h. du matin. Sermon.
7 h. du soir. Service de cène.
Jeudi, 8 ½ h. du soir. Etude biblique.

Bischœfl. Methodistenkirche

EGLISE MÉTHODISTE (Rue du Progrès)

9 ½ Uhr Vormittag. Gottesdienst.
11 » Sonntagsschule.
8 » Abends. Gottesdienst.
Mittwoch Abends, 8 ½ Uhr, Bibel und Gebetstunde.
Freitag, Abends, 8 ½ Uhr, Mænner und Jünglingsverein.

1892

LA

librairie et papeterie A. Courvoisier

1, rue du Marché 1,

vient de recevoir

Agendas de bureau, longs, étroits, à un, deux ou trois jours par page. Reliures solides dans tous les genres.

Agendas de poche, de différentes reliures, qualités et grandeurs.

Calendriers de cabinet, sur carton, de toutes espèces, bien imprimés et fort commodes.

Calendriers à effeuiller en tous genres et grandeurs, avec éphémérides, poésies et menus de cuisine.

Calendriers bibliques et **CALENDRIERS évangéliques.**

CONTRE LA TOUX. Ne prenez que les PASTILLES à la Mousse d'Islande. Confiserie DELADŒY, Balance 2.

PERRET-CARTIER & FILS
Banque et Recouvrements

Métaux précieux.
Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 14 Nov. 1891.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur :

		COURS	Esc.
LONDRES	Chèque	25.30 1/2	—
»	Court	25.23 1/2	4 %
»	2 à 3 mois. Min. L. 100	25.32	4 %
FRANCE	Chèque Paris	100.30	—
»	Id. Lyon, Marseille	100.27 1/2	—
»	Courte échéance	100.27 1/2	3 %
»	2 à 3 mois Min. Fr. 3000	100.35	3 %
BELGIQUE	Ch. Bruxelles, Anvers	100.07 1/2	—
»	Tr. acc. 2 à 3 m. 4 ch	100 07 1/2	3 %
»	Tr. non acc. bill., etc.	100.05	3 1/2 %
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch.	124.30	—
»	2 mois Min. M. 1000	124.35	4 %
»	3 mois Min. M. 1000	124.40	4 %
ITALIE	Chèque, courte éch.	97.60	—
»	2 mois 4 chiff	97.70	5 1/2 %
»	3 mois 4 chiff.	97.80	5 1/2 %
AMSTERDAM	Court	209.40	3 %
»	Tr. acc. 2 à 3 m. 4 ch.	209.50	3 %
»	Tr. non acc., bill., etc.	209.30	3 1/2 %
VIENNE	Chèque	213.75	—
»	Courte échéance	213.75	5 %
»	2 à 3 mois 4 chiff.	214.—	5 %
SUISSE	Banc. jusqu'à 120 jours	Pair	4 %
	Bill. de banque franç.	100.20	Net
	Bill. de bque allemand	124.20	»
	Pièces de 20 francs	100.25	»
	Pièces de 20 marcs	24.82	»

VALEURS

ACTIONS	Deman.	Offres
Banque commerciale neuchatel.	585.—	600.—
Banque du Locle	635.—	—
Crédit foncier neuchatelois	595.—	—
La Neuchateloise	405.—	420.—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	450.—	—
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	220.—	—
Soc. de const. L'Abeille id.	410.—	—
Ch. de fer Tramelan-Tavann-s.	—	200.—
Ch. de fer Ponts-Sag.-Ch.-de-F.	—	200.—
Chemin de fer régional Brenets	—	250.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	200.—
OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fédéral 1887	100.—	100.50
3 % Fédéral	89.75	30.25
4 1/2 % Etat de Neuchatel	101.—	—
4 % Etat de Neuchatel	100.25	100 75
3 3/4 % Etat de Neuchatel	—	—
3 3/4 % Banque cantonale	—	100.—
4 1/2 % Ville de Neuchatel	—	—
4 % Ville de Neuchatel	100.50	—
3 1/2 % Ville de Neuchatel	—	96 50
4 1/2 % Chaux-de-Fonds	101.50	—
4 % Chaux-de-Fonds	100.75	—
3 3/4 % Chaux-de-Fonds	—	100.—
3 % Genevois avec lots	102.50	103.—

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement, actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.

Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs.

Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 9537

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

En exécution de l'article 59 de la Loi sur les routes qui exige que pendant la saison d'hiver les diverses voies de communication non bordées d'arbres soient jalonnées, les propriétaires, riverains de routes et chemins vicinaux dans le ressort communal de la Chaux-de-Fonds, sont invités à faire exécuter ce travail dans la huitaine.

Les jalons doivent dépasser la route de 1 m. 50 c, et n'être pas à plus de 9 mètres de distance l'un de l'autre.

Une inspection sera faite après l'époque indiquée.

Les contrevenants seront poursuivis à l'amende, conformément à l'article 93 de la Loi sur les routes.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Nov. 1891.

12302-1 **Conseil communal.**

AVIS
AUX
tenanciers d'établissements publics

Ensuite de demandes qui lui sont adressées pour l'organisation de

MATCHS AU LOTO

le Conseil communal, se fondant sur une circulaire du Département de Police, en date du 26 février 1889, a décidé d'interdire les jeux de ce genre.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Nov. 1891.

12406-2 **Conseil communal.**

AVIS

Les soussignés offrent à l'honorable public de belles **POMMES DE TERRE de garde**, garanties de bonne qualité, à **8 fr. 50** les 100 kilos. — S'adresser chez M. Edouard Marmet, rue de la Serre n° 30 et M. Charles Kohler, rue Fritz Courvoisier 58. 12178-4

— A louer —

de suite deux **logements** de 3 pièces et dépendances, situés au soleil ; eau installée. — S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue de la Paix 21. 12224-3

REPASSEUSE. Mme VIENNET, repasseuse, actuellement rue du Parc 94, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle a transféré son domicile **rue du Parc 76.** Travail prompt et soigné. Se recommande. 12305-1

CORS AUX PIEDS sont enlevés sans douleur par l'**Emplâtre de J. Müller.** UNIQUE DANS SON GENRE, pas à comparer avec les teintures et autres remèdes sans valeur. Après quelques applications les cors **ont disparu.** Prix, **90 c.** la boîte. En vente chez **E. Piroué,** coiffeur, pl. du Marché. Chaux-de-Fonds. H 2337-Q 8474 2

LAINES & LAINAGES
GANTS D'HIVER, SOUS - VÊTEMENTS
Véritables BÉRETS ÉCOSSAIS, 1 fr. 75.

Envoi franco

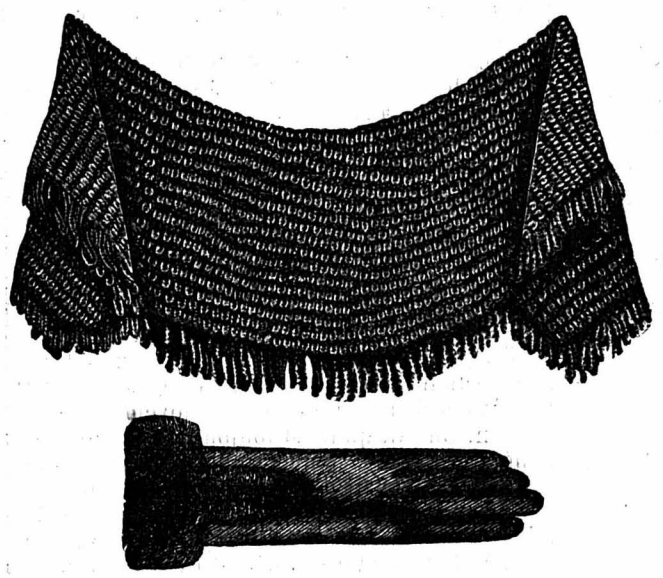

Téléphone

Costumes Jerseys pour enfants.
Spécialité de **CORSETS.** 12175-1

SAVOIE-PETITPIERRE
Chaux-de-Fonds — Neuchâtel

Bonneterie Ganterie
16, RUE NEUVE 16 (Ancien bureau de L'IMPARTIAL).

Immense choix de tous les **Articles d'hiver**, tels que : Gants, Poignets, Bas, Chaussettes, Guêtres, Maillots, Damisoles, Caleçons, Jupons, Châles russes, Pélerines en laine et chenille, Capots. Capotes. Bérets, **Corsets,** Robes et Manteaux de laine, Echarpes; Tabliers, **Laines de Hambourg,** Articles pour tailleuses, Mercerie, Passementerie, Parfumerie, Brosserie. Grand choix de Broderies sur toile, drap et canevas, ainsi que beaucoup d'Articles fantaisie, Mouchoirs de poche fil, mi-fil et coton. 12291-1

Gants de peau fourrés pour dames et messieurs, depuis 4 fr. 25. Cols, Manchettes, Cravates et Bretelles, Marchandises de 1er choix. Prix exceptionnellement bas.

Se recommande, **Mlle Marthe TISSOT.**

16, rue Neuve 16 (Ancien bureau de L'IMPARTIAL).

VIN de VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA
SUC DE VIANDE
PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

2455 16

Spécialité de VINS de
BOURGOGNE, du BEAUJOLAIS, de BORDEAUX
J. GIRARD, Vins en gros, à ST-IMIER

Entrepôt à **Pommard.** Cave à **Saint-Imier** et **Chaux-de-Fonds** (rue de l'Envers 14). — Représentant : M. **Julien CALAME, rue du Puits 19.** S'adresser à lui pour la dégustation. — **Envoi d'échantillons sur demande.**

Caisses de Vins assortis dès 50 bouteilles. 11786-46

ED. ROBERT-TISSOT 11637-3
Médecin - Chirurgien
7, RUE LÉOPOLD ROBERT 7,
MAISON DES MAGASINS DE L'ENFANT PRODIGUE

TÉLÉPHONE **Consultations de 1 à 3 heures.** TÉLÉPHONE

Comptabilité commerciale
par **Alfred Renaud,** 10936-6
professeur à La Chaux-de-Fonds.

Ouvrage relié, de 344 pages, à **3 fr. 50** l'exemplaire en librairie et chez l'auteur.

Légumes. On trouvera tous les jours de beaux légumes, ainsi que de belles **pommes de terre,** chez Mme Ducommun, **rue de l'Industrie 5.** 12515-3

A louer
de suite, pour cas imprévu, un grand **ATELIER** pour ébéniste ou serrurier. Dans la même maison, un **appartement** de 2 pièces, cuisine et dépendances, est à louer pour St-Georges 1892.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12418-3

Leçons. Une institutrice, ayant des heures disponibles, se recommande pour des leçons et des écritures. — S'adresser rue de Bel Air 6, au 1er étage. 11883

LOTERIE pour la construction des tours de l'Eglise de St-Xavier
à LUCERNE
autorisée par les Gouvernements des cantons de **Lucerne, Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Obwald et Unterwalden, Uri, Valais et Zug.**

180,000 lots de 1 franc
4785 BILLETS GAGNANTS pour un montant de 90,000 fr., dont

1 de	**Fr. 20,000**		50 de	**Fr. 100**	
2 de	»	**5,000**	100 de	»	**50**
2 de	»	**1,000**	200 de	»	**25**
10 de	»	**500**	500 de	»	**20**
20 de	»	**200**	900 de	»	**10**

3000 de . . . . . **5 francs.**

Les lots gagnants seront payés huit jours après le tirage par la Banque de Lucerne, à Lucerne, et par l'entremise de la **Banque populaire suisse,** à **Fribourg,** sans déduction des frais. Les gains qui ne seront pas réclamés après un an à partir de cette date, seront utilisés en faveur du fonds de construction des tours.

Les billets sont en vente à UN FRANC, chez
MM. Court & Co, à Neuchâtel ; H 1371-F
le CRÉDIT MUTUEL OUVRIER, la Chaux-de Fonds ;
la Banque d'Epargne de Colombier. 12536-3

Toilerie — Tissus divers

Les intérêts de nos clients sont les nôtres

MAISON DE BLANC AUG. BURDET CONFECTION TISSUS
en face de la Fleur-de-Lys, CHAUX-DE-FONDS

Toiles coton blanches, 67 à 80 cm, à 20, 25, 30 et 35 cent. le m.
Cretonnes blanches pour chemises, 80 et 83 cm, à 50, 55, 65, 70 c. à 1 fr. le mètre.
Cretonnes écrues pour chemises; 70 à 80 cm, à 30, 40, 45, 50, 55 à 70 centimes le mètre
Toile coton pour draps, 180 cm, de 0,95, 1.15, 1.25, 1.35, 1.45, 1.55 à 1 fr. 80 le mètre.
Toile mi-fil, 90 et 100 cm, à 95 c., 1 et 1 fr. 50 ; largeur 180 cm, à 1 fr. 75 et 1 fr. 85 le mètre.
Toile pur fil en particulier pour draps, 180 cm, de 1.55 à 2.65, 3.20, 3 fr. 90. le mètre.
Nappages, 120 à 170 cm, de 1.25, 1.40, 1.70, 2.10, 2.40 à fr. 5.20 le mètre.
Serviettes, de fr. 3.75, 4,75, 7 à 16 francs la douzaine.
Torchons encadrés, à fr. 2.20, 3, 3.25, 4 et 4.50 la douzaine.
Essuie-mains mi-fil et fil, de 30, 35, 40 c. à 1 fr. 50 le mètre.
Basins, Brillantés divers, 70 à 130 cm, de 55, 65, 90 centimes à fr. 2 le mètre.
Brocarts, 130 cm, de fr. 1.80, 2.10, 3.25 à 3 francs 75 le mètre.
Flanelles coton, de 55, 60, 85 centimes à 1 francs le mètre.
Rideaux, petits, de 0.30 à fr. 1.65, **grands,** de 0 80 à fr. 3.65.
Tissus pour enfourrages.
Piqués. Tissus et Serviettes éponge. Flanelles pure laine irrétrécissable. Molletons. Couvertures. Tapis de lit. Draperies. Broderies. Dentelles. Bonnets. Mouchoirs de poche. Tabliers. Voiles d'épouses. Couronnes, etc., etc.

TROUSSEAUX de NOCES, de PENSIONNAIRES, LAYETTES
Confection très-soignée.

Chemises pour enfants, de 75, 85, 95 c., 1.10 à 3 francs.
Chemises pour dames, jour, cretonnes fortes, de 2.40, 2.75, 3, 3.25 à 20 francs.
Chemises pour dames, nuit, cretonnes fortes, de 4, 5, 6, 7 à 25 francs.
Camisoles pour dames, cretonnes fortes, de 2.50, 2.75, 3.30, 3.90, 5 à 12 francs.
Caleçons pour dames, tissus divers forts, de 2.25, 2.85, 3.10, 3.95, 4,40 à 12 francs.
Camisoles Caleçons, pour dames, système Jæger, **tout laine.**
Jupons piqué, de 2.40, 3, 3.50, 4, 5 à 25 francs.
Corsets divers, forts, coupe élégante, de 2.25, 3, 3.60, 4 50, 7 à 10 francs et **sur mesure.**
Chemises hommes, cretonnes fortes, de 2.45, 3.30, 4.50, 6 à 12 francs.
CHEMISES hommes SUR MESURE. Faux-cols.
Camisoles et Caleçons, hommes, système Jæger, **tout laine.**
Gants en peau, qualité extra, **Gants** en soie, en laine. — Prix bas.
Cravates en tous genres, depuis **10 centimes.**
Occasion : Foulards divers, — tour de cou et autres. 11819-1
Echarpes, — Mantilles en Chantilly et Espagnole.

AU COMPTANT et 5 o/o D'ESCOMPTE

La confection des Trousseaux et des articles divers sur commande, se fait dans notre maison et reçoit tous nos soins.

Toujours en vue de leurs intérêts, *conseils et directions,* aux personnes qui nous honorent de leurs achats, car *leurs intérêts sont les nôtres.*

Aug. BURDET

Vente d'une fabrique d'horlogerie

Pour cause d'âge avancé, à remettre dès maintenant à la Chaux-de-Fonds, la suite d'une fabrication de montres genre spécial.

De beaux revenus sont assurés, les produits de cette fabrique étant recherchés. On se chargerait de mettre l'amateur, au courant de la fabrication. La reprise qui consiste en un outillage et des fournitures est peu considérable. 12306-1

S'adresser, pour prendre connaissance des conditions, au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de Fonds.

Kraftmehl

Farine recommandée par l'abbé **Kneipp,** pour soupes digestives fortifiantes et reconstituantes. Le meilleur équivalent de la viande. 12307-1

PAIN de SON dit de GRAHAM
Boulangerie J. Dubois
Temple-Neuf 7, NEUCHATEL.

Horlogerie. Un ouvrier capable demande à entrer en relations avec une maison sérieuse pour la terminaison de la montre, ou à défaut des démontages et remontages à domicile. Certificats à disposition. 12313 1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

— Tous les jours, —
LIÈVRE MARINÉ
au vin, pour civet.

Au magasin de
COMESTIBLES
Ch' SEINET
11091-3 10, Place Neuve 10.

BEURRE. Pour un magasin d'épicerie, on demande une personne pouvant fournir régulièrement du beurre de première qualité. 12358-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VINS D'ALGÉRIE
Livrés franco gare destinataire
à **50 fr.** l'hectolitre.
HENRI VAUDEY
VINS EN GROS
7818-1 **NEUCHATEL**

Démontages. On demande des démontages et remontages dans tous les genres. — S'adr. rue de la Demoiselle 82, au 1er étage 12445 2

Enchères publiques de bétail

Le citoyen HIPPOLYTHE PERRINJAQUET, agriculteur, aux Geneveys sur Coffrane, fera vendre aux enchères publiques le **mercredi 18 novembre,** dès une heure après midi : 12370 2

Quatre bœufs de 4 ans, six vaches portantes pour différentes époques, six génisses dont deux portantes.

Terme de paiement, 1er avril 1892, moyennant fournir de bonnes cautions domiciliées dans le canton de Neuchâtel.

LE
Docteur L. VERREY
Médecin-Oculiste,

reçoit à **la Chaux-de-Fonds** tous les **lundis,** de 9 1/2 h. du matin à 1 heure après midi, 10518 6

47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47,
au deuxième étage.

Pension. On désire placer en pension, chez des personnes de confiance, **un enfant** de 2 1/2 ans. — S'adresser l'après-midi rue Fritz Courvoisier 7, au rez-de-chaussée. 12142 2

A LOUER
pour la Saint-Georges prochaine (23 avril 1892) :

1. Un **appartement** de 3 pièces et dépendances ;
2. Un **sous sol** pour atelier et entrepôt, situés rue du Collège.

S'adresser au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4. 12458-2

PLUS DE POTAGE MANQUÉ

Quelques gouttes seulement du **Concentré Maggi** rendent exquis tout bouillon et tout potage. Son emploi permet l'économie du bœuf et rend les plus précieux services pour relever ou allonger le bouillon de ménage. — En vente en flacons, depuis **90 centimes,** dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles. 12535-4

Vente de deux maisons

Afin de sortir d'indivision, les héritiers de feu M. André STRAUB et de son épouse exposent en vente, aux enchères publiques, les immeubles suivants situés dans la deuxième section de la Chaux-de-Fonds, extraits de l'article 2461 du Cadastre de ce territoire ;

I **Une maison** d'habitation portant le **n° 96 de la rue de la Serre,** avec un terrain d'aisances, le tout joutant : de midi, l'axe de la rue de la Serre : d'ouest, l'immeuble sous n° II, par moitié mur mitoyen et par une ligne tracée dans le prolongement de ce mur ; d'est, Mlle Iseli, et de nord, en biaisant M. J. Quadri.

II **Une maison** d'habitation portant le **n° 98 de la rue de la Serre,** avec un terrain pour aisances et sol à bâtir, le tout joutant : de midi, l'axe de la rue de la Serre ; d'ouest, les vendeurs par une ligne tracée à trois mètres de la façade de la maison exposée en vente ; de nord, l'axe de la rue du Parc, et de l'est, l'immeuble sous n° I par moitié mur mitoyen et par une ligne formant le prolongement de ce mur.

Ces maisons, qui seront exposées en vente séparément, ont chacune deux étages sur le rez-de-chaussée ; elles sont bien entretenues et jouissent d'un revenu avantageux. 12538 3

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de Fonds, le **mercredi 16 décembre,** à **2 heures de l'après-midi;** immédiatement après la lecture du cahier des charges, les enchères seront mises aux cinq minutes en commençant par la maison rue de la Serre 96

L'adjudication sera prononcée pour chacune de ces maisons en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur et sans qu'il y ait lieu à homologation ultérieure.

S'adresser, pour visiter les immeubles, à **M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 74,** et pour prendre connaissance du cahier des charges, au bureau du **notaire A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9,** à la Chaux-de-Fonds.

11, Rue du Premier-Mars 11.

Beau et grand choix de **CHAPEAUX GARNIS** et non garnis, Capotes, jolis modèles de Paris. Grand choix pour deuil Bérêts, Toques, Casquettes. Plumes, Velours, Peluches, Surahs, Coupons soie, Fleurs mortuaires. Toujours le plus grand choix de **Rubans.** Châles russes, Pélerines, Capots, Robettes, Jupons, Brassières, Laines à tricoter, Ganterie, Corsets, Broderies de St-Gall, etc., etc

3 pour cent d'escompte au comptant.

Se recommande,
11485-14 ELISA SANDOZ MULLER.

VENTE AU DÉTAIL de 7439-13

Montres garanties

en or, argent et métal.

Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD

rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm)
la Chaux-de-Fonds.

Le meilleur remède, très efficace, reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger,

Cors aux pieds

Cals, durillons, verrues,

est, selon de nombreuses attestations,

Ecrisontylon Pohl

SPÉCIALITÉ SUISSE.

Dépôt chez M. **A. Gagnebin,** pharmacien, à **La Chaux-de-Fonds** et dans toutes les pharmacies. 2194-13

Industrie 1. Terreaux 2

Meubles et literie

Grand choix de Meubles en tous genres, Canapés, divans, lits complets, Rideaux et Stores, Baldaquins, glaces, etc. Travail soigné 12201 1

Se recommande,
Jean PFEIFFER, tapissier.
Terreaux 2. Industrie 1.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

E. BOPP-TISSOT

12, Place Neuve 12.

BEURRE centrifuge

de CERLIER 12184-4

H 8435 x

CHOCOLAT MENIER

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE.
Vente : 50,000 Kilos PAR JOUR.

DÉPOT : 32, Grand-Quai, à GENÈVE. — Se trouve chez les principaux Epiciers.

11523-31

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue Madeleine 6, LAUSANNE — Grand arrivage de — Léop. Robert 46 CHAUX-DE-FONDS

LAMPES

1000 LAMPES à MAIN, depuis **50 centimes.** 1904 36
1000 LAMPES APPLIQUES, depuis **75 centimes.**
1000 LAMPES de table complètes, depuis **2 fr. 45.**
400 LAMPES à suspension, à contrepoids, depuis **9 fr.**
Un grand choix de

LAMPES « Miraculeuse »

à des prix exceptionnellement bon marché.

LAMPES « TRIOMPHE », LYRES et SUSPENSIONS, dans tous les genres et à tous prix.
ABAT-JOUR et SUPPORTS, genres variés, depuis **10 cent.**
ABAT-JOUR opale, depuis **50 centimes.**
TUBES de lampes, deuxième **deux pièces** pour **15 centimes.**
TUBES à gaz, depuis **1 fr. 50** la douz.; en cristal, **30 c.** pièce.
ALLUME-FEU incombustibles, à **35 centimes** pièce.

Entrée libre

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien à Morat. 17 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivans : **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du Sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contre-façons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans les pharmacies Dr Bourquin, Gagnebin, Monnier, Parel, pharmacie de l'Abeille, à la Chaux-de-Fonds ; Burmann, Caselmann, Theis, au Locle ; Chapuis, aux Ponts ; Droguerie Lambert, aux Bois. 12174-11

Grand commerce de

TIMBRES

pour collections.

A. CHAMPION

GENÈVE

Catalogue gratis et franco.
H-3520 x 5695-1

Le Cognac ferrugineux

de

W. BECH, pharmacien,

employé avec succès depuis 5 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre **l'anémie,** la **faiblesse générale,** le **manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs,** etc.

D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 12166-2

Fr. 2»50 le demi-litre, **fr. 5** le litre.

Pharmacie W. Bech, Place Neuve, et dans toutes les pharmacies

Dépôt de 12444 1

Limes en tous genres

FOURNITURES D'HORLOGERIE

à la **Brasserie des Six-Pompes,** rue de la Balance 12.

TAILLEUSE. Place Neuve 8, au rez-de-chaussée.

Façon de Robes pr Dames, dep.	Fr.	7 —
Façon de Jaquettes pr Dames, dep.	»	4 —
Façon de Robes pr enfants dep.	»	3 —
Façon de Manteaux, pr enf. dep.	»	3 50

Grand choix de Patrons-Modèles, découpés en papier, avec gravures parisiennes, haute nouveauté. Journaux de Modes en tous genres. Se recommande aux Dames pr tout ce qui concerne la couture. **Mlle Balzey, Place du Marché 8.** A la même adresse, on demande des **assujetties** et des **apprenties tailleuses.** 12547-6

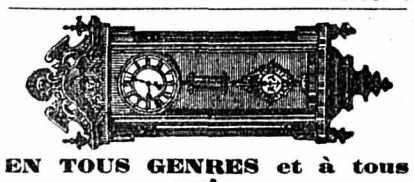

EN TOUS GENRES et à tous prix.

L.-A. Sagne-Juillard

PLACE D'ARMES 20 B,
3443-14 La Chaux-de-Fonds.

Avis

Un jeune homme de bonne conduite cherche, pour venir en aide à sa famille, à emprunter la somme de

1000 francs

au taux de 5 pour cent. Garanties et références à disposition. — Déposer les offres, sous initiales O. O. 12524, au bureau de l'IMPARTIAL. 12524 2

Grand Bazar du Bon Marché

Quartier Neuf 40, à BIENNE

12, PLACE NEUVE, la Chaux-de-Fonds

Dès ce jour, grand choix de **Lampes de cuisine** et de corridor, de **60, 75, 85** cent. jusqu'à **1 fr. 50.**
Lampes à pied à des prix très modérés.
Abat-jour, depuis **10** centimes jusqu'à **1 fr. 50.**
Grand choix en **BAS** pour dames et enfants. 12553 2
Chaussettes pour messieurs, depuis **60** centimes jusqu'à **2 fr.**
GANTS pour messieurs, dames et enfants.
Robes et **Mantelets** de laine pour enfants.
Manchons pour fillettes, à **70 c. Capes** pour fillettes et garçons.
Bretelles, Cravates, etc., etc. — Prix très avantageux.

Se recommande, ***M. Maltry.***

A vendre faute d'emploi :

une banque de comptoir avec grilles, un pupitre double, deux lanternes pour 108 et 144 montres, une très bonne presse à copier, quatre quinquets à gaz, une layette à 56 tiroirs, une chaise à vis pour bureau, une lampe à contre-poids pour bureau, un régulateur de comptoir, une belle balance à peser l'or (poids à double), une machine à percer les cuvettes, chapeaux et cadrans, un livre d'établissage neuf, quelques cents cartons d'établissage usagés et neufs, huit rames papier de soie, quatre stores usagés. 12552-6

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Vente aux enchères

Le syndicat de la masse en faillite VERNIER-VÉGEL, fera vendre aux enchères, sous le Couvert communal, le **Mercredi 18 Novembre,** dès 10 h. du matin :

1. Les marchandises comprises dans la masse et consistant en articles de modes soit un choix considérable de: chapeaux, capotes, formes, rubans, velours, fleurs, aigrettes, plumes, crêpe, tulle, dentelles, galons, tabliers, jerseys, corsets, gants, cravates, lavalières, velours soie à la pièce.

2. L'agencement du magasin, soit : banque, rayons, vitrines et quelques meubles de ménage, tels que : glace, lavabo table, etc. 12548-3

Pour Saint-Georges 1892

à louer deux beaux **appartements,** bien exposés au soleil, composés de quatre pièces avec corridor fermé, au premier étage de maisons situées à la rue du Parc, à proximité de la Gare et de la Poste. — S'adresser, pour les visiter et pour les conditions, à M. C.-J. Ottone, rue du Parc 71. 12551 3

HERNIES

Payement un an **après guérison** constatée. CH. HELVIG, breveté, deux médailles d'or. — Ecrire à M. **Helvig,** à **Blâmont** (Meurthe, France).
H 8501 x 11534-4*

Café-Brasserie à louer

Pour cause de départ, à louer pour Noël prochain, un **beau café** neuf, bien situé, avec un logement de 4 chambres et dépendances. — S'adresser à Mme veuve Elise Marchand, à CERNIER. 12550 3

CHOUCROUTE avec viande de porc assortie et **Soupe** pour emporter. Bon **Vin naturel** depuis 50 c. le litre. A l'Epicerie, rue de la Serre 85. Se recommande, Mme Robert-Dennler. 11784

LE SAVON AU BAUME DE BOULEAU

de Bergmann et Co, Dresde et Zurich,

renouvelle la peau en la détachant peu à peu sous forme de pellicules et rend au teint le plus fané **la fraîcheur de la jeunesse.** Les rides et les marques de la petite vérole s'effacent par un emploi journalier. — Se trouve dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, au prix de **70 centimes.** 12544 8

OCCASION

Grand choix de FROMAGE tout gras, première qualité.

GRUYÈRE, JURA & EMMENTHAL

Gros et détail.
Pièces depuis 18 à 100 kilos.
Prix avantageux. 12237-3

Magasin : 37, RUE DE LA DEMOISELLE 37

Genève

HOTEL DE LA MONNAIE

vis-à-vis de la Gare.

Se recommande par sa bonne tenue et ses prix modérés.
7589-34 F. TRONDLÉ.

Régénérateur Supérieur des cheveux

Archelais

J'ai essayé et reconnu ce produit comme très efficace, rend aux cheveux gris leur couleur naturelle en quelque jours. Il est inoffensif et d'une odeur agréable. Prix du grand flacon, **3 fr.** — Chez Monsieur **Benj. Weill,** rue Neuve 10. 10325-45

Succès ! Succès !

Les boutons de chaleur, impuretés du teint, taches jaunes, disparaissent en peu de temps par l'emploi journalier du

Savon au Lait de Lis de Bergmann

BERGMANN & Cie, Dresde et Zurich.

Dépôt chez M. S. WEILL, coiffeur — Prix : **75 c.** 8478-19

Excellent FOIN à vendre

à prendre aux Petites-Crosettes 17, la Chaux-de-Fonds, à 30 fr. le mille (500 kilos) et par grande quantité à 29 fr. — S'adresser à M. J. Muri, même adresse. 12362-2*

HORLOGERIE

Un remonteur capable pourrait entreprendre 12 cartons de remontages par semaine. — S'adresser, sous initiales **C. H. 12236,** au bureau de l'IMPARTIAL.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11. — **A LA CONFIANCE** — 11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-238

Mise en vente des NOUVEAUTES DE LA SAISON

Grand choix de **CHAPEAUX-MODÈLES de Paris** et de **Confections** pour dames et enfants.

Prix fixes nets sans escompte.

L'étalage sera ouvert le Dimanche

A partir d'aujourd'hui !

Ouverture du Magasin

J. GÆHLER

6, PLACE NEUVE — PLACE NEUVE 6

(nouvelle maison FARNY).

BRODERIES

Robes brodées, NOUVEAUTÉ.
Robes d'enfants, flanelle et cachemire.
Rideaux Guipure.
Bandes et **Entredeux,** blancs, écrus et couleurs, en coton, flanelle et cachemire.
Festons brodés à la main et à la machine.
Mouchoirs brodés à la main et à la machine.
Monogrammes, Initiales et **Ornements,** pour broderies à la main.
12559 3

BONNETERIE

Camisoles laine et coton.
Caleçons laine et coton.
Jupons laine et coton,
Gilets de chasse (Spencers).
Châles, Pèlerines.
Bacheliques, Pèlerines.
Capots, Bonnets.
Chaussettes, Guêtres.

ARTICLES pour ENFANTS

A partir d'aujourd'hui !

Enchères publiques

Mercredi 18 octobre, dès les 10 heures du matin, sous le Couvert communal, la Compagnie du chemin de fer du Jura Neuchâtelois fera vendre aux enchères publiques :

Des torches acier, pièces de fer, socles de charrue, ardoises, caisses de savon, estagnon d'huile, tabac, emballages, baril ceruse, maïs, etc.

La vente se fait au comptant.

12565 2 **Greffe de Paix.**

COMMERCE DE BOIS

Gros et Détail.

Tourbe, Charbon, Sciure, Houille, Coke, Anthracite, Briquettes, etc., 1er qual.

Fritz CARTIER
90, rue du Progrès 90.

Vente au comptant. — Prompte livraison à domicile. 12566 9

BUREAU
F. RUEGGER
16, rue Léopold Robert 16.

Gérances — Encaissements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Vente de propriétés — Assurances

A VENDRE
une cage de bureau pour boucherie, magasin ou entrepôt. 12356-4

A REMETTRE
pour Saint-Martin 1891 trois **logements** de 2 et 3 chambres, situés près de la Gare. 11872 3

Deux logements magnifiques de 4 chambres et un **pignon** de 2 chambres, à louer pour le 23 avril 1892, situés près de l'Ecole d'horlogerie. 11378

TÉLÉPHONE
12296-16

ZÉLIM BÉGUIN & Cie
rue St-Pierre 14.

Pour cause de changement de domicile **liquidation** de tous les articles composant le magasin, tels que : **Poterie, Verrerie,** Mercerie, Lainages, Epicerie, Vieilles liqueurs, Cordes et Ficelles, de la grande futaille et nombre d'articles trop longs à détailler. 12325 20

Profitez de l'occasion, elle est unique !

GLISSES

A vendre une belle glisse à brecette avec mécanique, ainsi que plusieurs glisses ordinaires ; prix très modiques. — S'adr. chez M. Haag, charron, rue de la Charrière 7 A. 12577-3

Pivotages. On demande des pivotages ancres à faire à la maison. — S'adresser à M. Louis Bernard, aux Joux-Dessus près la Chaux-de-Fonds. 12578 3

J.-E. BEAUJON, la Chaux-de-Fonds

Forte partie de VINS D'ITALIE à 45 et 50 ct. le litre. 3000 bouteilles BEAUJOLAIS 1884 à 1 fr. comptant sans escompte. 2783-17

R. FURST, TAILLEUR
rue Neuve 2.

Se recommande pour la Saison d'hiver. **Habillements complets,** depuis **55 fr.** à **110 fr. Pardessus d'hiver,** depuis **45** à **100 fr.** Réparations promptes et soignées. 12428 3

Extrait des essais du lait du 12 Novembre au 13 Novembre 1891.
(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après ...)

Noms, Prénoms et Domiciles	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crème	Observations
Hirschy, Fritz, Roulets	38	33,2	36,2	14	
Thiébaud, Ulysse, Petites Crosettes 8	37	33,6	36,7	15	
Maurer, Louis Henri, Gdes Crosettes 35	36	33,8	37,7	15	
Christen, Jacob, Boinod 6	35	32,9	35,7	15	
Girard, Alcide, Bénéciardes	35	32,9	35,2	11	
Leuba, Jules, Petites Crosettes 3	34	32,5	35,6	13	
Ummel, David-Henri, Combe Boudry	34	32,7	35,3	12,5	
Frey, Auguste, Grandes Crosettes 22	34	32,5	35,2	11	
Nussbaum, L.-Fd, Grandes Crosettes 29	33	33,4	36,1	10	
Biéri, Fritz père, Roulets	33	33,4	36,2	9	
Leuba, Numa, Petites-Crosettes 4	32	34	37,2	14	
Vuilleumier, Constant, Roulets	32	33,1	35,5	11	

La Chaux-de-Fonds, le 13 Novembre 1891.
Direction de police.

Fille. Une bonne fille, sachant faire un ménage et cuire, cherche de suite une place. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 41. 12570-3

Servante. Une jeune fille de toute moralité, connaissant la cuisine et les travaux d'un ménage soigné, désire se placer pour le commencement de Décembre. — S'adresser à Mlle Montagnon, à Vaucluse, canton de Maiche (France). 12571 3

Débris. Une polisseuse de débris, ayant un bon lapidaire, pourrait faire 10 à 15 boîtes par semaine. — S'adresser chez M. Lucien Lataxe, rue des Terreaux n° 29, au deuxième étage. 12574 3

Une personne d'un certain âge, de toute moralité, cherche une place pour faire un petit ménage. A défaut elle entreprendrait des bureaux ou des ménages à l'heure. — S'adresser à Mme veuve de Justin Matile, rue de la Demoiselle 41. 12575 3

Un comptable disposant de quelques heures le soir, désirerait les employer à tenir des écritures. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12151-3

Cuisinière. Une jeune fille cherche à se placer comme cuisinière dans une maison particulière ou dans un restaurant. — S'adresser à Mme Schöpfer, rue de la Serre 63. 12477 3

Horloger. Un repasseur et remonteur, actif et sérieux, connaissant les échappements, l'achevage et les retouches, cherche une place de repasseur et remonteur. Travail soigné. — Ecrire sous initiales **B. C. 12478,** au bureau de l'IMPARTIAL. 12478-3

Jeune fille. Une jeune fille demande une place dans une bonne famille ; elle possède de très bons certificats. 12530-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. Une dame forte et robuste et de toute confiance demande des magasins ou bureaux à écurer ou pour tout autre travail analogue. — S'adresser chez Mme Girard, aux Eplatures 2 (Maison L'Heritier). 12531 3

Cuisinière. Une bonne cuisinière, pouvant disposer de quelques heures par jour, cherche emploi pour faire des repas ou des ménages. — S'adresser chez Mme Lutolf, rue de la Ronde 43. 12532 3

Une personne ayant un ou deux jours de disponibles, s'offre pour aller en journée pour laver et écurer. S'adresser chez M. Udech, tailleur, rue du Progrès 9 A, Café Pelletier. 12446-2

Une jeune fille désirerait entrer dans un comptoir pour les écritures, ou, à défaut, être occupée à divers travaux où elle serait retribuée de suite. 12447 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une fille de toute moralité demande une place pour aider au ménage et garder des enfants. — S'adresser rue du Four 8, au rez-de-chaussée. 12449 2

Fille. Une bonne fille, sachant très bien cuire et faire un ménage soigné, cherche de suite une place. — S'adresser chez M. Dubois, rue du Pont 17. 12453 2

Fille. Une brave fille de toute confiance, sachant tous les travaux d'un ménage, cherche de suite une place dans la localité. 12399-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un ouvrier traceur-dispositeur, régulier au travail et pouvant au besoin, mettre la main à tout, cherche une place de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue de la Paix 67, au 3me étage. 12374-2

Filles. Plusieurs filles parlant l'allemand et le français cherchent places de suite. — S'adresser au Bureau de placement de M. Bernard Kæmpf, rue Fritz Courvoisier 13. 12377-2

Apprentie. On désire placer une jeune fille de 15 ½ ans pour lui apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser chez M. Borret, rue du Midi, à St-Imier. 12315-1

Une personne de confiance, sachant bien faire la cuisine, ainsi que tout ouvrage de ménage, demande pour aller en journée ; à défaut elle irait aussi pour relever des dames en couches. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12319 1

Une jeune fille allemande, honnête, demande une place dans une famille honorable où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et les travaux du ménage. Entrée à volonté. — S'adresser chez M. J. Pfiffer, Café des Six Pompes, Balance 12. 12309 1

Emboîteur. On demande pour entrer de suite un bon ouvrier emboîteur. 12335 1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de 22 ans, de la Suisse allemande, désire se placer dans un magasin ou commerce quelconque pour se perfectionner dans la langue française. Un bon traitement serait préférable à un fort gage. — S'adresser chez M. Rodolphe Schenk, rue du Collège 20, au 1er étage. 12311-1

Remonteurs. Deux bons remonteurs, ainsi qu'un **commissionnaire** âgé de plus de 16 ans, sont demandés de suite. 12595-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne servante sachant bien faire un ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 25, au 2me étage. 12541 6

Sertisseuse. On demande une bonne ouvrière sertisseuse, connaissant sa partie à fond. — S'adresser rue du Grenier 30, au deuxième étage, à gauche. 12568-3

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de **boîtes or.** — A la même adresse à louer de suite une **chambre non meublée.**
S'adresser chez Mme Breit, rue Jaquet-Droz 52, au premier étage. 12569 3

Nickeleuse. On demande de suite une bonne ouvrière nickeleuse.
S'adresser à M. Louis Treuthardt, doreur, à Bienne 12567-3

Remonteur. On demande, pour entrer de suite, un remonteur-**acheveur** et un **démonteur-remonteur** pour petites pièces cylindre et grandes pièces ancre. On demande aussi un **jeune garçon** pour faire quelques commissions entre les heures d'école. — S'adr. chez M. Ch.-Ad. Tognetti, rue du Grenier 40. 12572-3

Aiguilles! On demande une ouvrière, une assujettie et un apprentie pour les aiguilles. 12573-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de fonds, sachant bien mettre en couleur.
S'adresser rue du Parc 75, au troisième étage. 12576 3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage entre ses heures — S'adr., de midi à 2 heures, rue du Rocher 11, au 3me étage. 12476-3

Apprentie. On demande une apprentie et une **assujettie pierriste.** — S'adresser chez M. Jacot, rue du Collège 21. 12481-3

Servante. Une femme honorable, d'un certain âge et capable de faire le ménage d'une personne seule, trouverait à se placer de suite très avantageusement. 12479-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. **On demande une jeune fille honnête pour lui apprendre le métier de POLISSEUSE de CUVETTES OR. Rétribution immédiate. — Atelier Antoine Gentil, rue du Temple Allemand 49.** 12517-3

Polisseuses. On demande au plus tôt polisseuse de boîtes, polisseuse de cuvettes, **finisseuse** de boîtes et une **apprentie** polisseuse.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12480 3

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur connaissant bien sa partie. — S'adresser à M. Numa Jeanneret, fabricant de cadrans, à **Saint-Imier.** 12482-3

Servante. On demande une honnête fille sachant bien faire un ménage. — S'adresser rue du Premier Mars 11, au magasin. 12486 3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire des commissions entre ses heures d'école. 12492-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande pour Morteau six bons remonteurs dont deux pour pièces ancre et quatre pour petites et grandes pièces cylindres. De bons certificats sont exigés. Entrée immédiate. 12525-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande pour entrer de suite une apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Nord 1, au 2me étage. 12493-3

Débris. On demande de suite une faiseuse de débris qui serait occupée à une machine. — S'adresser à M. P. Nicolet-Juillerat, rue de la Promenade 19. 12494-3

Secrets. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de secrets or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12514-3

Ressorts. Un bon finisseur de ressorts, connaissant cette partie à fond et ne rouillant pas du tout, est demandé de suite. — Se présenter chez M. Ed. Lory, rue du Premier-Mars 16. 12526-3

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur d'ornements, sachant bien finir et régulier au travail. 12527-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un bon graveur, sachant un peu tout faire est demandé de suite. 12528-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pendants. On demande de suite un bon ouvrier faiseur de **pendants ovales d'une pièce or et argent.** — S'adresser aux initiales **N. O. 131,191,** Poste centrale, la Ch-de-Fonds. 12529-3

Servante. On demande une bonne servante sachant faire un ménage et aimant les enfants. — S'adresser rue de la Paix 74. 12534-3

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille de 13 à 14 ans, comme commissionnaire ; elle pourrait fréquenter l'Ecole des apprenties. — S'adresser rue St-Pierre 2, au 2me étage. 12513-2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon actif ayant déjà travaillé dans un atelier de graveurs.— S'adresser rue du Progrès 15, au 2me étage. 12416-2

Peintre. On demande de suite une assujettie peintre en cadrans. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12448-2

On demande une personne propre et de confiance pour faire une chambre à coucher. — Adresser les offres avec prix et références, sous chiffres **K. Z. 12408,** au bureau de l'IMPARTIAL. 12408-2

Jeune fille. On demande une jeune fille propre et actives pour aider à tous les travaux d'un ménage. Entrée de suite. — S'adresser rue du Grenier 30, au 2me étage. 12450-2

Jeune fille. On demande une jeune fille propre et active pour s'aider quelques heures par semaine dans un ménage soigné. — S'adresser rue de la Serre 61, au deuxième étage. 12451-2

De suite l'on demande une bonne **servante** connaissant la cuisine et le travail de ménage. — S'adresser à M. C. Richina, rue du Premier Mars 12 a. 12452-2

Apprentie. On demande une jeune fille pour lui apprendre les débris. — S'adresser chez Mlle Melly, rue des Fleurs 7. 10454-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **régleuse.** — S'adresser rue de la Serre 71, au 2me étage. 12310-1

Démonteur. On demande un bon démonteur et remonteur pour petites et grandes pièces ancre et cylindre et connaissant bien les échappements. — Adresser les offres par écrit, sous initiales **A. P. 12312,** au bureau de l'IMPARTIAL. 12312-1

Jeune fille. On demande pour le 15 novembre une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser au magasin d'épicerie, rue du Collège 21. 12313-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adresser rue du Puits 25, au 2me étage. 12314-1

Apprenti. Une banque de la localité demande un apprenti ayant reçu une bonne instruction. 12316-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or connaissant son métier à fond. Gages suivant capacités. 12317-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ressorts. Un bon teneur de feux pourrait entrer de suite. — S'adresser chez M. Albert Ducommun, à Ponts-Martel. 12318-1

Jeune fille. On demande une jeune fille sachant parler français pour s'aider aux travaux d'un ménage sans enfants. Entrée immédiate.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12334-1

Pignon. A louer pour le courant du mois décembre ou commencement de l'année, un pignon de deux pièces, cuisine et dépendances, situé au centre du village. — S'adresser chez M. Albertone-Buhler, rue Neuve 6, au 1er étage. 12590-3

Logements. A louer de suite, à 5 minutes du village. deux logements de 2 et 3 pièces, alcôve cuisine, dépendonces et jardin. — S'adresser à M. A Schneeberger, Grandes-Crosettes 36. 12593 3

Logements. A louer le **second étage** d'une maison située au soleil levant, qui est composé de **deux beaux logements** de 3 pièces chacun avec dépendances ; un de ceux-ci est disponible pour St-Georges et l'autre pour le 1er Juin 1892, ce dernier avec corridor fermé. — S'adresser rue de la Promenade n° 12 a, au 1er étage. 12592 6

Appartement. A louer pour St-Georges prochaine, à des personnes de toute moralité, un petit appartement composé d'une magnifique chambre à 3 fenêtres, cuisine et dépendances, situé au centre de la ville. 12591 3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A remettre pour St-Georges 1892, un appartement bien exposé au soleil, de trois pièces, cuisine et dépendances ; jouissance d'un jardin. — S'adresser à M. A. Spühler-Grosjean, rue de la Demoiselle 29, au 2me étage. 12603 3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 87, au 1er étage. 12579-3

Chambre. Dans une maison d'ordre, on offre la place pour coucher à une demoiselle honnête. 12580-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à deux lits, — S'adresser rue de la Demoiselle 122. au 2me étage, à droite. 12581-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée ou non, à des personnes tranquilles et de toute moralité. 12582-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une belle chambre indépendants, meublée ou non. A la même adresse, à vendre un beau fourneau avec tuyaux et plaques; le tout neuf. 12583-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à 2 fenêtres et indépendante. — S'adresser rue du Temple allemand 15, au 1er étage.
A la même adresse, **à vendre** faute d'emploi une fournaise pour monteurs de boîtes. 12584-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée ou non, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Puits 20, au 2me étage. 12585 4

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille et travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser rue Daniel Jeanrichard 9, au rez-de-chaussée. 12586-3

Chambre. Une demoiselle offre à partager sa chambre avec une dame ou une demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue du Collège 8, au 1er étage, entrée par la brasserie. 12587-3

Chambre. A louer pour le 15 Décembre une jolie chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Paix 4. 12588-3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une jolie chambre bien meublée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au 2me étage, à gauche. 12589-2

Chambre. A louer, dans un ménage sans enfant et à une personne honnête, tranquille et travaillant dehors, une magnifique chambre à 2 fenêtres, exposée au soleil levant. 12594-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une grande chambre. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 12596 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 25, au pignon. 12597 3

On offre de suite **la couche** et la pension, à un monsieur de toute moralité. — Vie de famille. — S'adresser rue du Puits 23, au 3me étoge, à gauche. 12607 3

Chambres. A louer de suite, près de la Gare et à des messieurs travaillant dehors, deux belles chambres meublées exposées au soleil levant, dont une à 2 lits. — S'adr. rue de la Serre 77, au rez-de-chaussée. 12598-6

On offre la couche à des messieurs. Prix, **2 fr.** par semaine. — S'adresser rue de l'Industrie 28, au rez-de-chaussée. 12599-3

Chambre. Une dame offre à partager sa chambre avec une demoiselle ou une dame qui pourrait y travailler et au besoin y faire ses repas. — S'adr. rue de la Ronde 22, au 2me étage. 12605-3

Logements. A louer de suite un beau et grand logement au 1er étage, et plusieurs petits et grands, tous bien exposés au soleil ; eau installée.
S'adresser à M. L'Héritier, Boulevard de la gare. 10341-3

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1892, à des personnes d'ordre, un petit appartement composé de 2 pièces, exposé au soleil, avec cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser **rue des Granges 12,** au 2me étage. 12429 2

Magasin. A remettre pour Saint-Martin 1892 un magasin avec logement, situé place du Marché et occupé par une charcuterie. — S'adresser chez M. B. Weill, rue Neuve 10. 12430-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 décembre, à des personnes d'ordre et solvables, un bel appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, situé près de la place Neuve.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12431-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1892, **aux Eplatures,** dans une maison d'ordre et à un petit ménage, un bel appartement de deux chambres et dépendances, exposé au soleil.
La même personne offre à vendre 300 bouteilles. — S'adresser à Mme Dubois, au Collège de l'Abeille. 12030-2

Appartement. A louer, pour St-Georges ou plus tôt si on le désire, un **appartement de sept pièces** avec grande terrasse ; eau et gaz; le tout bien exposé au soleil et situé au centre du village. — S'adresser à M. J. Schœnholzer-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29. 12380-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante et à 2 fenêtres, exposée au soleil. — S'adresser rue du Progrès 1, au second étage. 12411 2

Cave. A louer de suite une grande cave cimentée et bien éclairée ; entrée indépendante. — A la même adresse, à vendre une **machine à coudre** Singer, entièrement neuve.
S'adresser chez M. Lory-Maumary, rue du Soleil 11. 12432-2

A louer pour St-Georges 1892 un **premier étage** composé de quatre pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, avec jouissance d'un jardin. — S'adresser à M. Hess, rue de la Paix 13. 12440-2

Appartement. A louer, pour de suite ou pour le 23 avril 1892, un beau logement au troisième étage, composé de 3 chambres, cuisine, alcôve, corridor fermé et dépendances, situé à la rue Léopold Robert. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 1er étage. 12455-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée ou non. — S'adresser rue Léopold Robert 25, au 3me étage. 12410-2

Chambres. A louer dès le 15 février prochain deux chambres indépendantes et non meublées, rue Fritz Courvoisier 10. — S'adresser, pour les conditions, rue Léopold Robert 62, au 3me étage. 12415-2

Chambre. Dans un ménage de toute moralité, on offre la place à une dame ou demoiselle. 12412-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée, située près de la Gare et du Collège. A la même adresse, **à vendre** un établi portatif, ainsi que les outils d'un horloger. — S'adresser rue de la Paix 59, au premier étage. 12413-2

Chambre. A remettre à très bas prix une chambre meublée ou non. — S'adresser Place d'Armes 20, au 3me étage. 12414-2

Chambre. A remettre pour le 1er décembre, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Grenier 39 b. 12433-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 87, au 2me étage.
A la même adresse, **à vendre** un tour aux débris neuf. 12434-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, située au soleil levant. — S'adresser rue de la Demoiselle 90, au 3me étage, à droite. 12435-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, exposée au soleil levant. — S'adresser rue de la Charrière n° 24 a, au 2me étage. 12436-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, à 2 fenêtres et exposée au soleil. — S'adresser rue du Four n° 4, au rez-de-chaussée. 12437-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, avec part à la cuisine.— S'adresser rue Fritz Courvoisier 4, au 2me étage. 12438-2

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante et à deux fenêtres. 12439 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs, une chambre meublée. — S'adresser chez M. Fritz Huber, rue Fritz Courvoisier 31. 12456-2

On offre la couche à une dame de toute moralité. — S'adresser rue du Doubs 111, au premier étage.
A la même adresse on se recommande pour aller en journée. 12457-2

Appartements. A louer, pour le 11 Novembre, à 5 minutes du village, deux beaux logements.
S'adresser à M. A. Perret-Gentil, gérant rue de la Loge 5. 12096-2

Magasin. A remettre pour cause imprévue un magasin avec logement, très bien situé et qui conviendrait pour une épicerie. 11738-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon. A louer de suite un pignon de 2 pièces. — S'adresser, entre midi et 1 heure, rue de la Serre 83, au pignon. 12299 1

Logement. Pour cause de décès à remettre de suite un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Balance 3, au 1er étage. 12326 1

Pignon. A louer, pour le 1er Janvier prochain, un pignon, composé d'une chambre, cuisine et dépendances.
S'adresser rue du Doubs 99, au premier étage. 12336 1

Appartement. A louer, pour St-Georges 1892, à des personnes tranquilles, un beau logement de 3 pièces, au 3me étage, avec corridor cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 82, au 1er étage 12337-1

Chambres. A remettre de suite deux chambres non meublées. — S'adresser rue du Parc 83, au 3me étage, à droite. 12298-1

Chambre. A louer une belle chambre non meublée, avec chambre haute si on le désire. — S'adresser rue de la Ronde 6, au 1er étage. 12321-1

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 91 a, au 2me étage. 12322 1

Chambre. A louer une chambre meublée bien exposée au soleil, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue Léopold Robert 64, au 3me étage. 12327-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre indépendante meublée ou non. 12328-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 1er étage. 12329-1

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une grande chambre meublée à deux fenêtres. — S'adresser rue de la Balance 4, au 2me étage, à droite. 12330-1

Chambre. A louer, à un monsieur de moralité, une chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage, à gauche. 12331-1

Chambre. A louer une chambre non meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser Boulevard de la Gare 17 c, Maison Maroni, au 2me étage. 12332-1
A la même adresse, **à vendre** un petit tour aux débris, avec la roue.

Appartements. A louer pour les termes de St-Martin prochaine et de St-Georges 1892 des appartements de différentes grandeurs et situés au centre du village. — S'adresser au bureau de M. Schœnholzer, de 11 h. à midi, rue Fritz Courvoisier 29. 11713 1

Chambres. A louer pour le 1er décembre, à des personnes tranquilles, deux chambres situées au soleil, avec part à la cuisine. 12342-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On offre la couche à une dame de toute moralité. A la même adresse, on demande une **apprentie** ou une **assujettie tailleuse.** — S'adresser rue de l'Envers 34, au pignon. 12343-1

Chambre. A louer de suite ou plus tard, à un jeune homme de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre à deux croisées bien meublée, située rue Léopold-Robert à un 1er étage. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11980-1

Une dame demande à louer une **chambre** non meublée, si possible exposée au soleil et chez des personnes tranquilles — S'adr. rue de la Paix 11, au rez-de-chaussée, à gauche. 12604-3

On demande à louer pour St-Georges 1892, pour un petit ménage, sans bureau ni comptoir, un **logement** confortable et moderne de 4 à 5 pièces, au centre du village. — S'adresser chez M. Daniel Hirsch, rue Léopold Robert 26, au 2me étage. 12460-2

Un petit ménage demande à louer pr St-Georges 1892, un **logement** de 3 pièces, si possible avec corridor fermé et bien exposé au soleil. 12461-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle demande de suite **chambre et pension** dans une bonne famille. — S'adresser au magasin Ronco. 12462-2

On demande à louer dans une maison d'ordre, pour St-Georges 1892, un APPARTEMENT de 3 pièces avec corridor, cuisine et dépendances, exposé au soleil. — Adresser les offres à Mlles Montandon, rue du Parc 6. 12474-2

Une dame d'un certain âge, solvable et stable, demande à louer une chambre non meublée, si possible à proximité de la poste et au soleil.
S'adresser chez M. Henri-L' Vuille, Envers 34. 12398 1

On demande à louer pour le 23 avril un APPARTEMENT de 5 pièces, situé au centre des affaires et pouvant servir de comptoir. 12220-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

On demande à acheter au comptant un canapé-lit ou un divan lit. — S'adresser rue du Parc, 76, au 1er étage, à gauche. 12601-3

Rochets. On demande à acheter un tour à faire les rochets. — S'adresser à Mme Revilliod, rue de la Ronde 6. 12463-2

On demande à acheter d'occasion **un piano** bien conservé qu'on payerait comptant.
A la même adresse, on prendrait en pension 2 ou 3 jeunes gens comme il faut.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12339-1

On demande à acheter de rencontre un baryton si b, deux altos si b et deux bugles si b, 12323-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre en bloc ou en détail, un tour à guillocher, une ligne-droite, des boulets de graveur, ainsi qu'un établi de graveur, le tout à un prix très modique. 12600-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

A vendre un bon burin-fixe avec la roue et l'établi, avec lequel on peut tourner et percer ; les outils de peintre en cadrans, les outils de polisseuse d'aciers ; plus un lit en fer pliant à deux personnes, le tout à très bon compte.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12464 2

A vendre de bons outils de polisseuse très peu usagés. — S'adresser rue des Granges 12, au rez-de-chaussée, à gauche. 12465-2

Traîneau. A vendre un traîneau usagé. — S'adresser rue Léopold Robert 40, au 1er étage. 12083-2

A vendre faute d'emploi une jaquette peluche soie (12 fr.), un pardessus de monsieur (20 fr.), un beau manchon gris (7 fr.). ainsi qu'un lot de cartons pour montres à 10 c. pièce. — S'adresser rue de la Balance 5, au 3me étage. 12392-2

A vendre de suite une banque de comptoir avec tiroirs, un pupitre et une grande vitrine. — S'adresser au comptoir P. Nicolet-Juillerat, rue de la Promenade 19. 12423 1

A vendre de fer à 2 personnes, un lit bien conservé, avec matelas et trois-coins. Prix fr. 50 comptant.
S'adr. au Bureau de l'IMPARTIAL. 12340 1

A vendre d'occasion un calorifère en bon état ; il conviendrait pour un grand local.— S'adresser au magasin de fournitures de M. Henri Sandoz. 12061-1

Perdu de la Place d'Armes à la gare une paire de grands ciseaux, portant l'inscription « Mourloz, Besançon ». — La rapporter contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12602 3

Perdu jeudi un trousseau de clefs. — Le rapporter, contre récompense, rue de la Serre 27, au 1er étage. 12603-3

Perdu ou remis à faux **une boîte** 10 lig., savonnette or. — Prière de la remettre au comptoir rue du Parc 45. 12466-2

Perdu dans les rues du village un paquet d'étoffe grise travaillée. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 12467-2

Perdu. La personne qui a pris par mégarde un **parapluie,** dans les bureaux de l'IMPARTIAL, est priée de le rapporter au dit endroit. 12523-3

Perdu dimanche 8 courant, de la rue Daniel Jeanrichard à la Vue-des-Alpes, une broche d'or. — La rapporter, contre récompense, rue Daniel Jeanrichard 43. 12389-2

Perdu une montre savonnette argent finie portant le n° 144,611. — On prie la personne qui l'a trouvée de la rapporter, contre récompense, rue de la Loge n° 5, au 1er étage. 12341-1

Perdu dimanche après midi, depuis la rue du Roulage aux Crétêts, en passant par les rue Léopold Robert et du Grenier, vne **chaîne de montre** argent oxydé avec médaillon et initiales A. D. — La rapporter, contre récompense, rue du Grenier 14, au rez de-chaussée. 12324 1

La personne qui a oublié une **canne** noire avec un pommeau en métal blanc, est priée de la réclamer, contre les frais d'insertion, à la Boulangerie, rue du Puits 4. 12468-2

Un petit chien brun a été recueilli. — Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
A la même adresse, à louer une **chambre** meublée. 12469-2

Madame Jeanne **Guye-Blancpain,** ainsi que les familles **Guye** et **Blancpain,** expriment toute leur reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la terrible épreuve qui vient de les frapper. 12564-1

Mademoiselle Bertha Bauer, Monsieur et Madame Gérald Bauer et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul Bauer et leur enfant, Monsieur et Madame Alfred Bauer et leurs enfants. Monsieur et Madame Jacob Ott-Bauer et leurs enfants, ainsi que les familles Bauer et Asper, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et nièce

Mademoiselle Maria-Elisa BAUER

décédée vendredi, dans sa 35me année, après une longe et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 14 nov. 1891.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 16** courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire : rue du Parc, 8.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12560-1

Die Mitglieder des **Deutsch Gemischten Kirchenchor** sind dringend gebeten Montag den 16. November 1891 an der Beerdigung der Fräulein **Elisa Bauer,** Schwester der Fräulein Bertha Bauer, Aktivmitglied, theilzunehmen.
12561-1 DER VORSTAND

Adieu, mes chers parents, mes amis précieux je monte à notre Dieu, je monte à notre Père. La mort nous désunit un temps illimité ; j'échange aujourd'hui la terre pour les cieux, bannissez de vos cœurs votre douleur amère contemplez votre bonheur, soyez-en joyeux. O que mon sort est beau, qu'il est digne d'envie. je passe par la mort au séjour de la vie.

Monsieur et Madame Emile Grossenbacher et leurs enfants Emile, Ida et Cécile, ainsi que les familles Grossenbacher et Geiser, font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur cher enfant

Georges-Albert

décédé vendredi, à 6 heures du soir, à l'âge de 4 mois et 7 jours, après une longue maladie
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 16 courant,** à 1 heure après midi.
Chaux-de-Fonds, le 14 novembre 1891.
Domicile mortuaire : Joux-Derrières 40.
Départ à midi.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 12562-1

Monsieur et Madame Fr. Retz et leurs enfants Adèle, Louise et Pauline, ainsi que les familles Retz, à Terre-Haute (Amérique) et Aalen (Wurtemberg), et Vanek, à Budapest (Hongrie), ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu et cousin

Frédéric-Guillaume-Charles

que Dieu a rappelé à Lui vendredi, dans sa douzième année, après une longue et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 14 nov. 1891.
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 15 courant,** à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire : rue Jaq.-Droz, 41.
ON NE REÇOIT PAS.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12563-1

CASINO-THÉATRE

Direction LACLAINDIÈRE
(Vᵉ année).

Dimanche 15 Novembre

Bureaux 2 h. Spectacle 2 ½ heures.

MATINÉE

Représentation à prix réduits.

Dernière représentation de

MADAME FAVART

Opérette en 3 actes. Paroles de MM. A. Duru et H. Chivot. Musique de M. Jaques Offenbach.

Pour le prix des places, voir affiches et programmes.

Le soir

Bureaux à 7 ¼ h. Rideau à 7 ¾ h. très précises.

Première représentation de

JEANNE D'ARC

Drame lyrique historique en 3 actes et 7 tableaux.

Paroles de J. Barbier. Musique de Gounod.

☞ *Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.* 12490-1

La porte de la ruelle du Casino sera ouverte à 7 heures du soir.

AVIS. — Un vestiaire se trouve au premier étage, chez Mme Evard-Sagne.

Ancienne Brasserie Knutti

45, rue de la Serre 45. 12441-1

— Chaque jour —

GRAND CONCERT

et Productions

de la **Famille de NAINS russe (Albinos Buschleute)**

— Deux dames et deux messieurs —

Le plus petit couple de fiancés. Les plus petits êtres du monde.

Visibles dès 10 heures du matin. Les productions commencent à 8 h. du soir.

DIMANCHE, à 2 heures,

MATINÉE

ENTRÉE LIBRE

= TOUS LES JOURS =

ESCARGOTS

Se recommande, **J. Krummenacher.**

— ANCIEN —

Restaurant des Armes-Réunies

(SALLE DU BAS) 12487-1

Dimanche 15 Novembre,
à 2 heures de l'après-midi,

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

L'ORCHESTRE DES AMIS

avec le concours de

M. **TONI, comique** en tous genres.

Entrée libre.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 15 Novembre
dès 7 heures, 12473-1

Soirée dansante

donnée par

L'ORCHESTRE DU BRIO

Au magasin de charcuterie

10, rue du Parc 10.

Excellent JAMBON

CHARCUTERIE CUITE & ASSORTIE

COTELETTES salées et fumées.

CHOUCROUTE

12545 3

Café-Brasserie Gambrinus

rue Léopold Robert. 10865-13

— TOUS LES JOURS —

Choucroute de Strasbourg

avec viande de porc assortie

Saucisses de Francfort

avec Meerrettig.

On sert pour emporter.

CABARET DU REYMOND

Samedi 14 Novembre 1891
à 8 h. du soir,

Souper aux tripes

Dimanche 15 courant

Bal. Bal.

Se recommande, 12424-1
Le Tenancier, **G. Hild.**

—Bel-Air—

Dimanche 15 Novembre
dès 2 ½ h. après midi

Grand Concert

DONNÉ PAR 12488-1

l'Orchestre l'Espérance

sous la direction de M. **Seb. Mayr**, prof.

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE

1. *Salut au printemps*, pas redoublé . . . . . Latann.
2. Ouverture de l'opéra *Mina von Barnhelm*. . . . Schäffer.
3. *Visionen*, valse . . . . Gung'l.
4. *La Favorite*, fantaisie pour violon avec accompagnement de piano (M. Ed. Von Kænel) . . . . . Donizetti.
5. *Humoreske de Berlin* . . Kersten.

DEUXIÈME PARTIE

6. *Scènes alpestres*, fantaisie pastorale . . . . . Kling.
7. *Les oiseaux dans les bois*, duo de flûtes . . . . H. Erichs.
8. *Air de Concert*, solo de clarinette (M. A. Ringger) . Conrad.
9. *Zur Waldesgrün*, polka-mazurka . . . . . Horny.
10. *Paulus-Quadrille* . . . Desormes.

ENTRÉE: 50 centimes.

Messieurs les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre 12. 12280-3

Dimanche 8 Novembre,
à 10 ½ h. du matin,

CONCERT

— apéritif —

donné par

l'Orchestre « La Renaissance »

sous la direction de M. **Jaquinot**, prof.

Entrée libre

CAFÉ DES ALPES

12, Rue St-Pierre 12.

SOUPER AUX TRIPES

tous les **Lundis** *soir,*
dès 7 ½ heures. 3076-3

Fruits et légumes. On trouvera tous les jours de belles **Pommes de terre** et légumes frais, aux mêmes prix qu'au marché, **rue du Soleil 3.** 12549-3

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

Remboursement des dépôts **Série A,** 6ᵉ émission, **mardi 5 janvier 1892.**

Une nouvelle Série A, 7ᵉ émission, s'ouvrira le **1ᵉʳ janvier 1892.** On délivre des carnets **dès maintenant.**

Tous les carnets de dépôts seront retirés **dès le 26 décembre 1891** pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification.

Escomptes; Comptes courants; Prêts sur titres et hypothécaires; Recouvrements; Garde, Achat et Vente de titres; Encaissement de coupons, etc., aux meilleures conditions. 11823-16

Graisse pour la chaussure

en boîtes de **35** et **70** c.

Graisse d'adhésion pour courroies

en plaques de **90** centimes,

CHEZ

MESSERLI & FUOG

8, rue du Puits 8.

Dépôt chez M. **Tosetti,** magasin de chaussures. 12539-6

A louer pour St-Georges 1892

Au centre du village, deux **appartements** de 8 pièces, pouvant servir chacun de logement et comptoir au même étage. L'un de ces appartements est disponible de suite. — S'adresser, de 11 h à midi, à M. S. Pittet, architecte. 12202 4

Etablissement horticole

J. TSCHUPP

Bouquets et **Couronnes mortuaires.** Spécialité.
Roses et **Fleurs coupées** tous les jours.
Corbeilles garnies et **Décors divers.**
Plantes fleuries et **à feuillages.**
Entreprises de jardins divers.
Barrières et **Pavillons rustiques.** 6378 51

Se recommandent, J. Tschupp.

LINGÈRE. Une jeune lingère pourrait encore entreprendre du travail à la maison ou en journée. — S'adresser rue du Temple-Allemand 19, au 2me étage. 11884-2

Tombola de l'Orphéon

EXPOSITION DES LOTS
du 14 au 23 Novembre
AU FOYER DU CASINO

Samedi 14, dès 8 h. du soir, GRAND CONCERT donné par la **Fanfare Montagnarde.**

Lundi 16, dès 8 heures du soir, CONCERT donné par l'**Orchestre des Amis,** avec le concours de M. Tony, comique. 12497-1

ENTREE LIBRE.

ANCIENNE

Brasserie Knutti

45, rue de la Serre 45.

Tous les jours,

CHOUCROUTE

avec 11561-3

viande de porc assortie.

COTELETTES

SAUCISSES de FRANCFORT

avec meerettig

Se recommande, **J. Krummenacher.**

Excellente GRAISSE pr la chaussure

chez

G. TUSCHER, maître cordonnier,
RUE DE LA PAIX 21. 12543-6

CHANGEMENT DE DOMICILE

Léocadie MAGNIN, Sage-Femme

a transféré son domicile 12540-3

RUE LEOPOLD ROBERT 16

Elle se recommande par cette occasion.

A partir du 15 novembre, le domicile de

Mme Chevalier-Bandelier, Sage-Femme

est transféré 12546-9

12 b, RUE DU PREMIER MARS 12 b.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les domiciles de

Mme BIEDERMANN - FROIDEVAUX

et de

Mlle Joséphine FROIDEVAUX

sont transférés

15, RUE DE L'INDUSTRIE 15,

Mlle Biedermann se recommande pour les **PIVOTS.** 12300-1

Le domicile et l'atelier de 12301-1

Fritz JUNG, graveur et guillocheur

sont transférés dès ce jour

3, — RUE DU PROGRÈS — 3.

Changement de domicile

L'ATELIER DE 12409-2

J. SCHAAD, mécanicien

est transféré

49, rue de la Paix 49,

et le domicile **Rue de la Paix 47.**

Le domicile de M. le

Dr G. PFYFFER

est transféré 12366-5

5, RUE DE LA CURE 5.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mme Jeannet-Duperret, tailleuse

a transféré son domicile

6, rue du Pont 6.

12421-2 Se recommande.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mme Kunz-Gorgerat annonce à sa bonne clientèle et aux dames en général qu'elle a transféré son domicile et atelier 12419-2

8, RUE DE LA SERRE 8.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le **mardi 17 novembre 1891,** à 8 ½ h. du soir, à l'Amphithéâtre. 12537-2

Lord SHAFTESBURY, un grand seigneur en face de la question sociale, par M. Ed. Vaucher, pasteur à la Brévine.

LE COMPTOIR

P. NICOLET - JUILLERAT

est transféré de la rue du Premier Mars nº 13, 12422-2

19, rue de la Promenade 19.

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires. — S'adresser au **Café Pierre-Henri Sandoz.** 12294-1

Logement à louer

A louer pour fin novembre courant, à des personnes d'ordre, un petit logement composé d'une chambre, cuisine et dépendances, situé rue de la Serre.

S'adresser chez le notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4. 12459-2

Etude E. TISSOT, avocat et notaire

rue Neuve 16.

A louer, pour le 11 novembre 1891, dans une rue bien située :

1. **Deux caves, remises, bureaux,** convenant pour marchand de vins ou toute autre profession analogue.
2. **Un magasin.**
3. **Un appartement** de 6 pièces et dépendances. 11273-23

CHOCOLAT SUCHARD

Hôtel de la Croix fédérale

CRÊT-DU-LOCLE 12498-1

Dimanche 15 Novembre

GRAND **Bal**

BONNE CONSOMMATION

Se recommande, Henri Lamarche.

MODES

genre bon courant.

Chapeaux garnis, dep. fr. **3.50**
Chapeaux non garnis, » **1.50**

TOQUES en fourrure
RUBANS
VELOURS
DENTELLES

Occasion unique! Un beau lot d'**AIGRETTES** valant 1 fr. et plus seront vendues au prix unique de **50 centimes.**

AU 4077-161

Grand Bazar du Panier Fleuri

Changement de domicile

Dès ce jour, le domicile de

M. P. GROSJEAN-REDARD

Fabricant de Machines à régler

EST 12007-2

41, RUE DU PROGRÈS 41

LA

Fabrique d'assortiments ancre

en tous genres

Ul. MEMMISHOFER

est transférée

53, rue du Progrès 53,

au premier étage. 12360-2

GRANDE

BRASSERIE DU SQUARE

vis-à-vis de la Gare. 12554-1

Samedi 14 et Dimanche 15 courant,
dès 8 ½ heures du soir,

Grande représentation

EXTRAORDINAIRE

de Nouvelles Attractions Japonaises, Indiennes et Egyptiennes

donnée par le Coujuror Canadien

La-Mi-Kio

ENTRÉE LIBRE

TAILLEUSE. Mme J. BOUX, couturière, ayant transféré son domicile **9, rue de la Demoiselle 9,** au 1er étage, se recommande à sa bonne clientèle, et aux dames de la localité en général pour tout ce qui concerne sa profession, soit: Robes, Confections en tous genres, Manteaux, etc. — Travail prompt et soigné. Prix modiques. 12555-3

ÉPICERIE FRANÇAISE

6 et 12, rue du Grenier 6 et 12.

Vins rouges, depuis **45 c.** le litre.
Vins blancs, à **50** et **60 c.** le lit.
Fromage de Lorraine extra, à 1 fr. 50 le kilo, par boîte de 3 kilos.
Munster extra, à 1 fr. 80.
Vacherins, Petites tommes.
Limbourg Châlet, double crême.
Romatour.
Emmenthal.
Beurre, Lait, Crême fraîche, tous les jours. 12556-3

Cannage de chaises. Mme veuve Gaffner, **boulevard du Petit-Château 9,** se recommande pour canner des chaises en jonc et en paille. Ouvrage soigné. 12558-3

Boulangerie

Albert GASS, boulanger, informe ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il a repris la boulangerie de M. Bauer.

21, RUE DE LA RONDE 21.

Service prompt. Marchandises bien conditionnées et fraîches. 12557-3

Se recommande.

Le comptoir 12371-5

SCHNEIDER & DULCHÉ

est transféré

67, — rue du Doubs — 67.

AVIS

Mlle OLGA DUBOIS, **tailleuse,** annonce à sa bonne clientèle et aux dames de la localité qu'elle a transféré son domicile **3, rue de la Cure 3.** Elle se recommande pour tout ce qui concerne sa profession : **Robes, Confections & Lingerie.** 12391-2

Café-brasserie

46, rue du Parc 46.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 8 heures, 11188-16

SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, **A. Schorn.**

Changement de domicile

TRIPES - TRIPES

Mme KUNZER annonce à son honorable clientèle et au public en général qu'elle a transféré son domicile

9, RUE DES TERREAUX 9,
au rez-de-chaussée.

Tous les Samedis soirs (sans exception)
dès 6 ½ h. du soir,

TRIPES - TRIPES

POUR EMPORTER

Tripes bouillies, à **60** c. la ration.
Tripes lyonnaises, à **1** fr. »

Se recommande. 12496-3

Mme KUNZER, rue des Terreaux 9.

Gottlieb MOSER, couvreur,

avise son honorable clientèle, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile, 12491-3

35 a, RUE DU GRENIER 35 a.

Réparations

et **garnissages** de **CHAPEAUX** et **CAPOTES** pour dames. Prix très bas. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2me étage. 12369-2

Tous les jours, arrivage de

BEURRE FRAIS de TABLE

première qualité. 12420 5

RUE DE LA SERRE 61, au rez-de-chaussée

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. **Rodolphe Stercki,** cordonnier, a transféré son domicile 12499-3

4, RUE DES TERREAUX 4

H 767-Q

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE

DOCTEUR **J. U. HOHL** DE BÂLE

REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament facile à prendre, guérit immanquablement **toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes.** Il est le plus excellent contre les **scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, de nez, etc. chez les enfants.**

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités, sont tenus à la dispositions des gens désirant à prendre connaissance.

Prix de la boîte fr. 1.55

Toute boîte porte comme marque de fabrique, protégée par la loi, la signature de l'inventeur J. U. HOHL, Docteur.

En vente à la pharmacie Dardel, à Neuchâtel, et dans toutes les autres pharmacies. C. Chapuis, pharmacie, Ponts-de-Martel.

3600-8